

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

2025-2028



2, place Marianne
56890 PLESCOP
02.97.44.43.44
enfance@plescop.bzh





SOMMAIRE

Préambule – propos préliminaires de Loïc LE TRIONNAIRE, Maire de Plescop.....	4
1. PRESENTATION DU PEDT ET SON FONCTIONNEMENT POUR 2025-2028.....	5
2. CONTEXTE TERRITORIAL.....	6
a. Territoire	6
b. Population.....	6
c. Quelques données sociodémographiques.....	7
Pyramide des âges - (Données INSEE).....	7
3. ORGANISATION EDUCATIVE	8
a. Implantation géographique des structures éducatives.....	8
b. Effectifs scolaires.....	9
c. Présentation globale des modes d'accueil ou d'accompagnement.....	10
d. Petite Enfance	11
Accueil collectif	11
Transition vers l'école.....	11
Accueil individuel	12
e. Enfance.....	13
Périscolaire	13
Temps scolaires	15
Extrascolaire	16
f. Jeunesse.....	17
Périscolaire	17
Temps scolaires	17
Extrascolaire.....	18
Autres projets/actions dédiés à l'enfance et à la jeunesse	19
4. PARTENAIRES.....	21
a. Pôle culturel	21
b. Equipements sportifs municipaux.....	21
c. CCAS.....	21
d. Police Municipale	21
e. Associations	21
5. INCLUSION.....	22
6. DEMARCHE DE DAGNOSTIC ET DE PILOTAGE DU PEDT	23
7. FORCES, FAIBLESSES ET LEVIERS DU PRECEDENT PEDT	26
8. PLAN D' ACTIONS / ORIENTATIONS POUR LE FUTUR PEDT	27
a. Valeurs.....	27
b. Objectifs généraux, opérationnels et actions proposées.....	28
9. SUIVI ET EVALUATION.....	35
ANNEXES	38





a. Questionnaires	38
Familles	38
Enseignants	48
Agents	53
b. Plan Mercredi.....	57





Préambule – propos préliminaires de Loïc LE TRIONNAIRE, Maire de Plescop

« A Plescop, la politique menée en faveur du logement favorise l'arrivée de jeunes ménages qui insufflent un dynamisme nouveau à notre territoire. C'est dans ce contexte que la municipalité souhaite poursuivre les actions engagées depuis de nombreuses années en faveur de l'avenir des enfants et des jeunes, qui sont placés au cœur de notre projet éducatif de territoire.

L'éducation, dans toutes ses composantes est, en effet, un pilier fondamental de la politique municipale. C'est pourquoi nous avons à cœur de mettre en œuvre des actions cohérentes et innovantes pour répondre aux besoins des familles et accompagner les enfants tout au long de leur parcours éducatif.

Ce projet éducatif territorial, fruit d'une réflexion collective avec les acteurs locaux, se veut à la fois ambitieux et adapté aux réalités de notre commune. Il a donc été construit avec l'ensemble des acteurs concernés : enseignants et directeurs d'établissements scolaires, personnels communaux, parents, associations, et bien sûr les enfants eux-mêmes, dont les idées et les besoins sont une source précieuse d'inspiration. Ce dialogue est essentiel pour instaurer une politique s'inscrivant dans une vision collective.

Ainsi, en investissant dans l'éducation, nous avons la volonté de préparer l'avenir de Plescop et faire en sorte que notre commune soit un lieu où, pour nos enfants, il fait bon grandir, apprendre et s'épanouir tout au long de la journée. Il s'agit de l'incarnation d'une politique de la jeunesse dont l'objectif majeur est d'accompagner chaque enfant sur le chemin de la réussite en cultivant des valeurs de solidarité et de bienveillance, toujours dans le souhait de cultiver le « bien vivre ensemble ».

Je tiens sincèrement à remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce nouveau Projet Educatif de Territoire »

Le Maire,

Loïc LE TRIONNAIRE





1. PRESENTATION DU PEDT ET SON FONCTIONNEMENT POUR 2025-2028

Le projet éducatif de territoire (PEDT) traduit l'engagement de toutes les parties prenantes qui gravitent autour de l'enfant de façon à déterminer les priorités et principes éducatifs qui lient les trois pans de la vie de l'enfant que sont :

- L'école
- La famille
- Le temps libre (loisirs associatifs, activités périscolaires, extrascolaires, sorties cadrées ou non...).

LE PEDT fixe les orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

L'objectif final est de permettre la concrétisation de projets multi-dimensionnels autour de l'enfant, son épanouissement et le soutien à la parentalité.

Le présent PEDT concerne la période 2025 – 2028. Il succède à celui de 2014 spécifique aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires), à celui de 2018 intégrant le « Plan mercredi » et à celui de 2021 qui était une simple continuité. Ce nouveau PEDT se veut plus collaboratif avec l'ensemble des parties prenantes et s'appuie sur un diagnostic partagé de l'existant.

Le PEDT se concentre particulièrement sur la cohérence éducative proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les activités relatives au « Plan mercredi » et intégrées au PEDT seront détaillées davantage en annexe.

Le PEDT proposera une offre éducative :

- En adéquation avec les projets des écoles
- Accessible à tous les enfants et jeunes Plescopais, tous les groupes d'âges, quelques soient leurs conditions matérielles ou de handicap. L'accessibilité financière et administrative (tarifs modulés, Portail famille du site internet et application mobile pour les inscriptions) sera facilitée.

Le PEDT s'appuie sur le projet social de territoire proposé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (partenariat GMVA, Plescop, CAF) et qui s'organise autour de deux axes :

- Axe 1 : Accompagner les familles dans leurs parcours d'éducation
 - o Consolider l'offre d'accueil de la petite enfance et favoriser son développement
 - o Contribuer au maintien et à l'amélioration de la qualité d'accueil en direction de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse
 - o Conforter la dynamique locale en faveur de la parentalité
- Axe 2 : Renforcer le lien social, favoriser l'inclusion
 - o Créer les conditions pour favoriser le mieux vivre ensemble
 - o Développer le pouvoir d'agir des habitants

Ce document guidera les services dans l'élaboration et le renouvellement des projets pédagogiques dans le champ spécifique de l'Education, l'Enfance et la Jeunesse.





2. CONTEXTE TERRITORIAL

a. Territoire

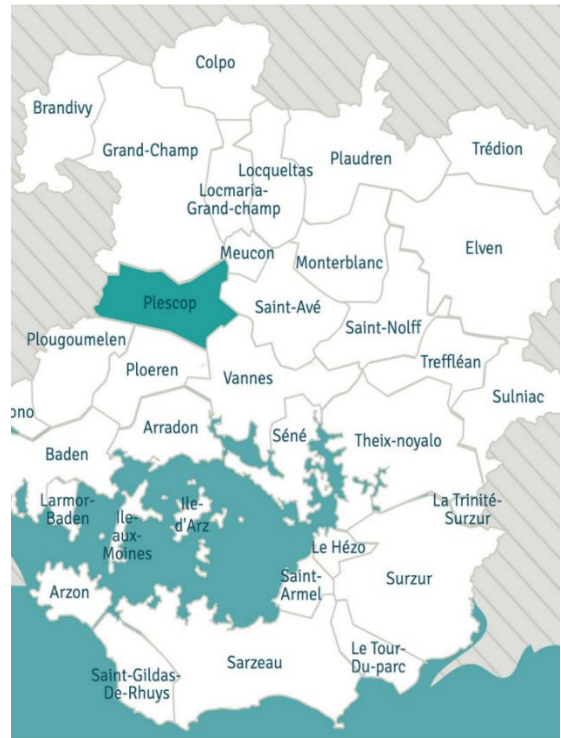
Le PEDT concerne la commune de Plescop.

Située dans le Morbihan, Plescop est une ville de Golfe Morbihan – Vannes Agglomération, répartie sur 23,35km². Située à 5 min de Vannes, au Nord-Ouest de son agglomération, la commune de Plescop est entourée par 7 communes (Grandchamp, Meucon, Ploeren, Plougoumelen, Plumergat, Saint-Avé, Vannes).

Plescop est une commune péri-urbaine dont la localisation est stratégique, puisqu'elle est facilement accessible par la N165 et se trouve au confluent de nombreuses voies départementales. Cette position géographique a contribué à l'essor de sa population et de son activité économique.

PLESCOP s'est vue attribuer de nombreux labels qui valorisent ses actions : le label « Zéro Phyto », « 3 fleurs Villes et Villages Fleuris », le label écotouristique « Station Verte », et prochainement le renouvellement du label « Ville Active et Sportive » qui met en lumière sa dynamique associative.

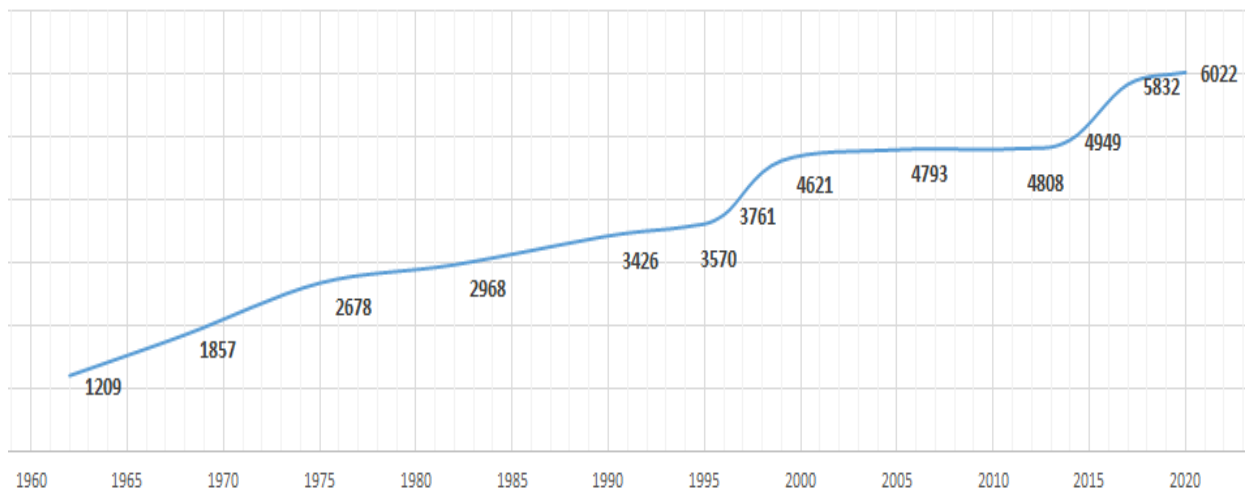
La commune est également partenaire du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, pour mutualiser la valorisation des richesses naturelles de son territoire.



b. Population

Plescop compte une population de 6384 habitants (Source INSEE 2025).

La vitalité de sa démographie s'explique par la mise en place d'une politique sociale axée sur l'accueil de nouveaux arrivant/e(s), notamment des jeunes foyers. Cela permet à chacun d'avoir sa chance d'accéder à un logement digne, dans un cadre de vie de qualité.





c. Quelques données sociodémographiques

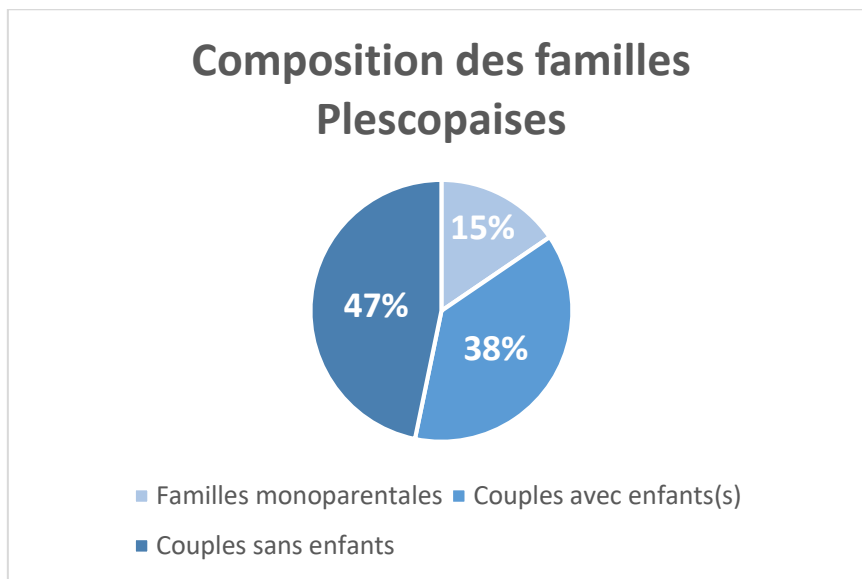
Pyramide des âges - (Données INSEE)

en %	2021			2015			2010		
	Plescop	Morbihan	GMVA	Plescop	Morbihan	GMVA	Plescop	Morbihan	GMVA
0 à 14 ans	15,6 %	16,1 %	15,6 %	17,5%	17,5%	17,0%	18,4%	17,9%	17,7%
15 à 29 ans	18,8 %	14,2 %	15,6 %	20,3%	14,8%	16,3%	18,4%	15,6%	17,3%
30 à 44 ans	18,3 %	16,6 %	16,2 %	19,8%	17,7%	17,4%	20,6%	19,0%	18,9%
45 à 59 ans	21,4 %	20,3 %	19,9 %	20,7%	20,5%	20,3%	22,8%	20,8%	20,8%
60 à 74 ans	17,6 %	21,1 %	21,1 %	14,8%	18,3%	18,8%	14,2%	16,3%	16,2%
75 ans et plus	8,2 %	11,6 %	11,5%	7,0%	11,1%	10,2%	5,7%	10,3%	9,1%

Par rapport à la moyenne départementale, Plescop est une commune jeune, avec moins de résidents de 75 ans et plus. La ville accueille principalement une population active.

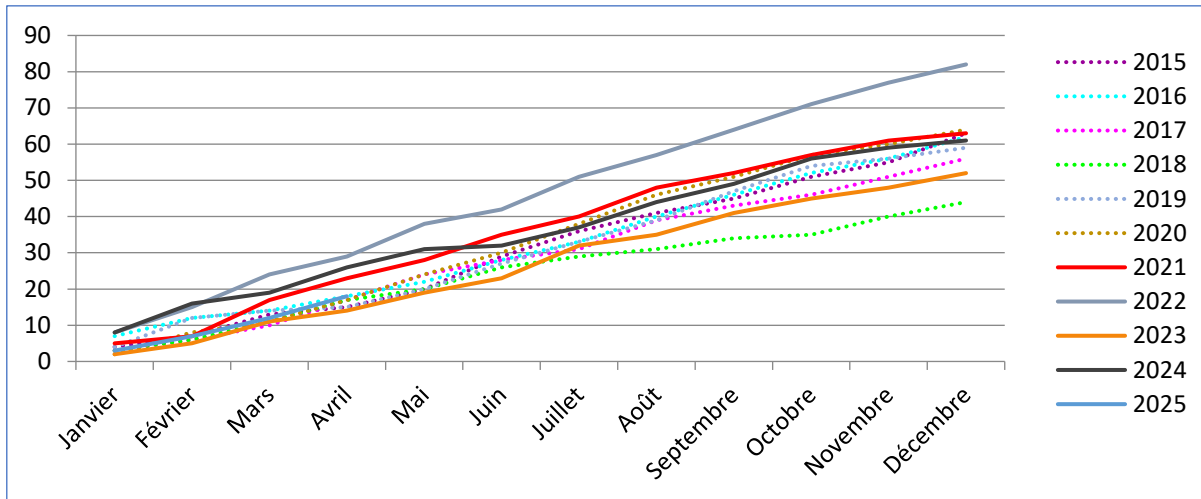
En 2021, Plescop comptait 535 allocataires de la CAF.

Un peu plus d'un tiers des ménages de Plescop ont des enfants, comparé à 22% dans le Morbihan (8% monoparentaux) et 21% dans GMVA (8% monoparentaux).



NAISSANCES à PLESCOP														
Nombre des naissances par mois														
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL EN JUIN	TOTAL ANNEE
2014	9	7	10	7	12	3	11	10	7	8	3	4	48	91
2015	4	3	6	2	5	9	7	5	4	6	4	8	29	63
2016	7	5	2	4	4	6	5	7	6	6	4	6	28	62
2017	3	3	4	7	7	4	3	8	4	3	5	5	28	56
2018	3	3	5	6	3	6	3	2	3	1	5	4	26	44
2019	4	8	2	1	5	7	6	6	8	7	2	3	27	59
2020	2	6	3	6	7	6	8	8	5	6	3	4	30	64
2021	5	2	10	6	5	7	5	8	4	5	4	2	35	63
2022	8	7	9	5	9	4	9	6	7	7	6	5	42	82
2023	2	3	6	3	5	4	9	3	6	4	3	4	23	52
2024	8	8	3	7	5	1	5	7	5	7	3	2	32	61
2025	3	4	5	6									18	18





3. ORGANISATION EDUCATIVE

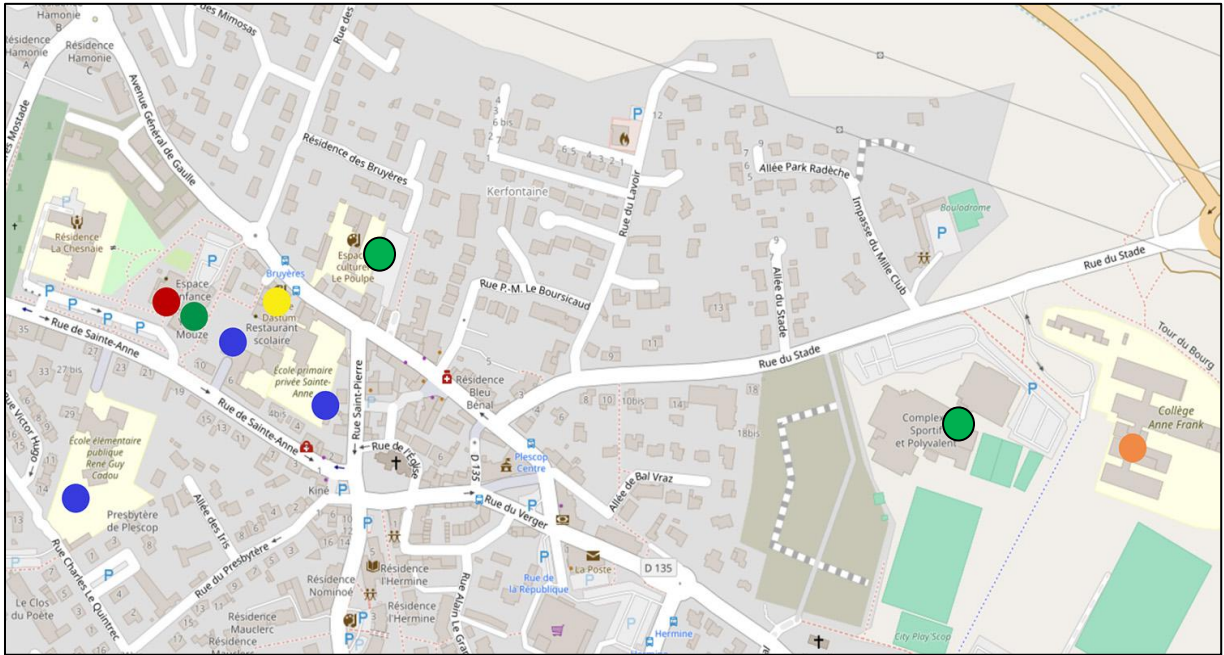
Plescop organise ses services Petite Enfance et Enfance sur l'ensemble des champs d'accueil de l'enfant de 3 mois à 17 ans.

	0/3 ans	3/5 ans	6/9 ans	10/13 ans	12/17 ans
Périscolaire		X	X		
Périscolaire du mercredi		X	X		X
Accueil de loisirs Vacances		X	X	X	X
Restaurant scolaire	X	X	X		
Ecole publique Cadou			X	X	
Ecole publique Dolto		X			
Ecole catholique Ste Anne		X	X	X	
Accueil petite enfance (multi-accueil municipal)	X	X			
Collège Anne-Franck				X	X

a. Implantation géographique des structures éducatives

La majorité des structures éducatives est située dans le centre de Plescop.

Seul le collège Anne Franck se trouve à la sortie de la Ville (collège public) mais reste très aisément accessible à pied depuis le centre-ville (moins de 5 mn). Les familles souhaitant un établissement privé ou des filières spécifiques peuvent s'orienter vers les communes limitrophes notamment Grand-Champ, Vannes, Saint-Avé.

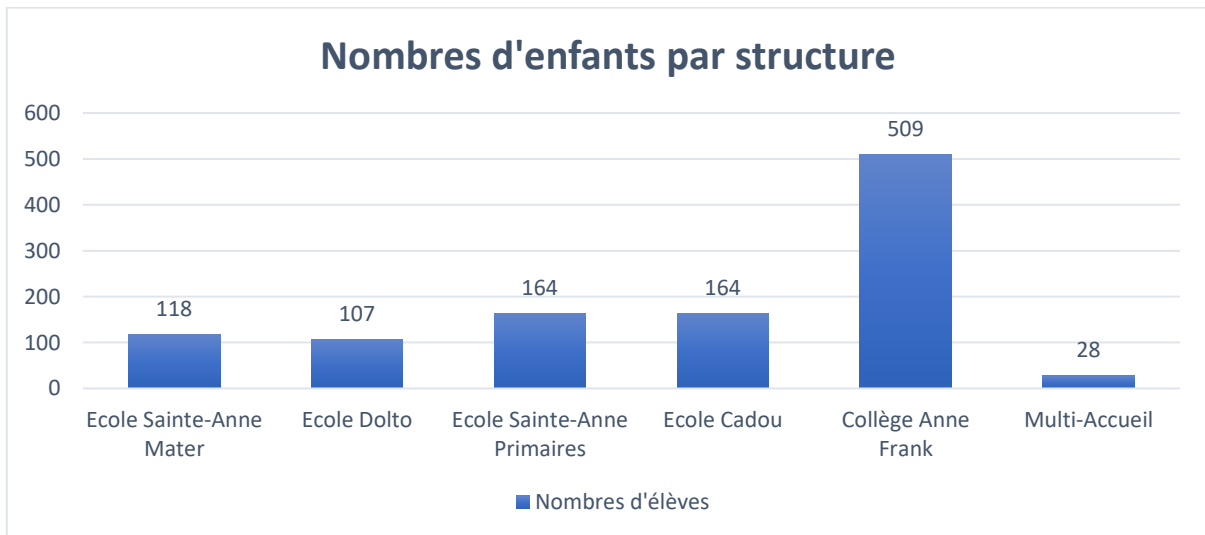


Ecoles ● Restaurant scolaire ● Multi-Accueil ● Accueil de loisirs et accueil périscolaire ● Collège ●

b. Effectifs scolaires

(Insee 2021)

Âge	Ensemble de la population	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %
2 à 5 ans	234	185	78,8%
6 à 10 ans	354	348	98,4%
11 à 14 ans	300	298	99,1%
15 à 17 ans	225	219	97,4%
18 à 24 ans	547	285	52,1%



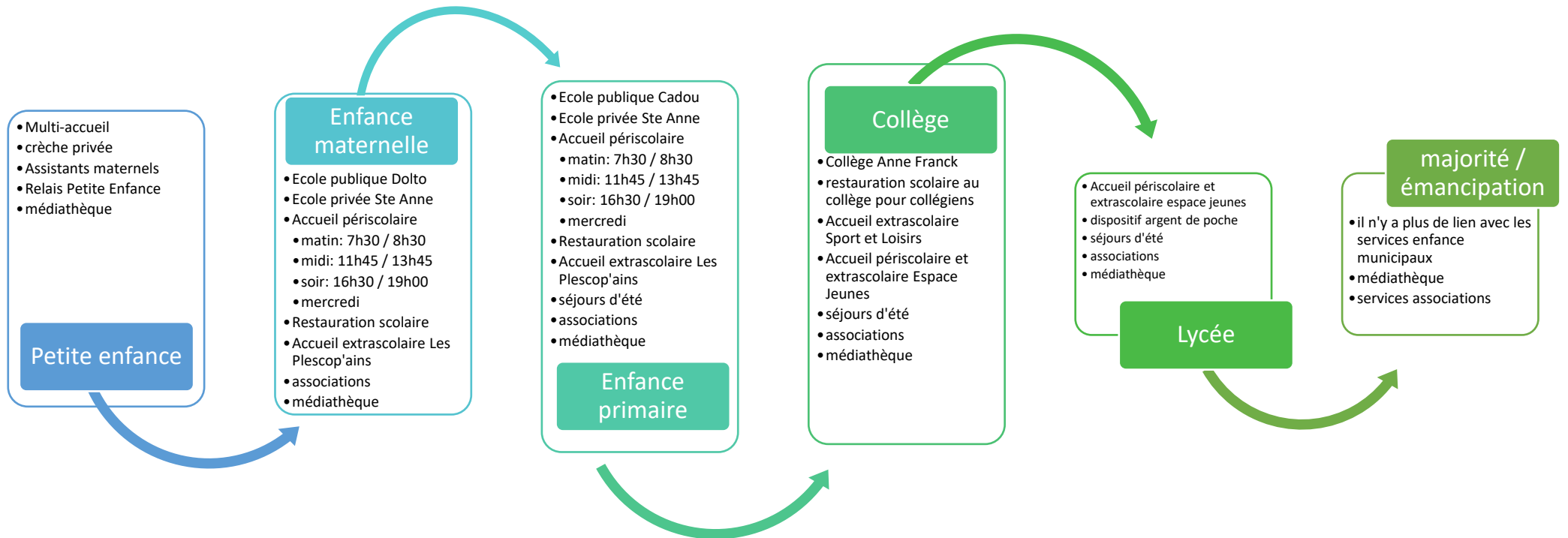
Sur les 509 collégiens à Anne Franck, 169 sont Plescopais.

Nous ne disposons pas des données concernant les élèves plescopais scolarisés à l'extérieur de la commune (écoles, collèges, lycées). Néanmoins, ces enfants ou jeunes sont également concernés par le PEDT et fréquentent les services périscolaires.





c. Présentation globale des modes d'accueil ou d'accompagnement




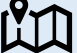






d. Petite Enfance



Accueil collectif

- **Le Multi accueil municipal**


Le multi-accueil (0/3 ans et ouvert jusqu'à 6 ans)	
 Fréquentation	18 places accueil régulier 1 place accueil occasionnel 1 place accueil d'urgence
 Lieu	Maison de l'enfant Route de Ste Anne 56890 Plescop
 Fonctionnement	Fonctionnement PSU (aide au fonctionnement versée par la CAF au gestionnaire ce qui permet de diminuer le reste à charge des familles et de favoriser l'accessibilité à tous et la mixité sociale)
 Equipe	L'équipe est composée d'une directrice éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'aide-auxiliaires. Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.
 Animations	Le Multi-accueil a des projets d'animation tout au long de l'année (éveil musical, éveil à la nature, activités sensorielles ou de motricité...). Des intervenants extérieurs peuvent également intervenir au sein de la structure pour proposer des actions ou activités spécifiques.
 Accessibilité	L'inscription au multi-accueil se fait via le portail famille. Le nombre de demandes annuel est conséquent (une moyenne de 40 demandes par commission environ). Une commission d'attribution des places se réunit au moins deux fois/an pour statuer en fonction des critères définis dans le règlement de fonctionnement du service (ex : lieu d'habitation, fratrie présente au sein de la structure, situation d'insertion...). La tarification appliquée dépend des revenus du foyer fiscal de la famille.

Transition vers l'école

Certains projets lient le Multi-accueil aux écoles maternelles de Plescop, tant publiques que privées notamment l'action « en attendant les cartables » qui constitue une action passerelle entre le multi-accueil et l'école maternelle. Les enfants du multi-accueil en âge d'être scolarisés à la rentrée de septembre, sont accueillis une matinée dans une classe pour se familiariser avec le fonctionnement. Des temps de repas partagés au restaurant scolaire au mois de juin sont également mis en place afin de familiariser les jeunes enfants. Le recensement des effectifs des très petites sections indique 26 élèves scolarisés sur l'année scolaire en cours, soit près de 12% des élèves scolarisés en écoles maternelles.

- **Autres types d'accueil**

La municipalité a fait le choix de conventionner par délibération avec deux autres crèches afin de proposer des places supplémentaires aux familles plescopaises.

Les places financées par la municipalité dans des crèches extérieures		
 Lieu	2 places achetées depuis 2011 à la Micro-crèche Kerbihan Babigou Bro Gwened 125 Av. Maréchal Juin Maréchal de France, 56000 Vannes	2 places achetées depuis 2023 à la crèche Le P'tit club de Laroiseau 53 Rue Anita Conti 56000 VANNES





	Micro-crèche de 11 places	Crèche de 35 places
 Fonctionnement	Fonctionnement PSU Micro-crèche associative où la dimension de la culture bretonne et de l'apprentissage du breton est au cœur même du projet de la crèche.	Fonctionnement PSU Crèche associative faisant partie d'un groupe de plusieurs crèches sur le territoire du Morbihan. Cette association est bilingue (anglais/français) et propose beaucoup d'accueils occasionnels.
 Accessibilité	Les demandes d'admission dans ces structures sont étudiées au même titre que les demandes faites pour le multi-accueil et en lien avec le questionnaire réalisé lors de la demande de place sur le portail famille (une question spécifique est adressée aux familles pour savoir si elles sont favorables à obtenir une place dans telle ou telle structure). La commission d'attribution des places pour le multi-accueil statue également sur l'attribution des places dans ces crèches extérieures.	

- La micro-crèche Les Chérubins

Sur la commune, un autre établissement collectif d'accueil du jeune enfant existe. Il s'agit de la micro-crèche Les Chérubins (crèche de 12 places). Le Relais Petite Enfance avec qui la municipalité a conventionné assure le lien avec cet établissement de façon à accompagner au mieux les familles dans le besoin de mode de garde.

Accueil individuel

- Relais petite enfance (RPE)

Depuis 2004, la commune de PLESCOP adhère au Relais Petite Enfance (anciennement RIPAM : Relai Intercommunal Parents Assistants Maternels).

Ce dispositif :

- Anime un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux,
- Organise un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément,
- Contribue à la professionnalisation de l'accueil individuel,
- Participe à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Les sites d'accueil du public du RPE se situent au sein des Maisons de l'enfance de Grand-champ et de Plescop. Ce service concerne 8 communes : Brandivy, Colpo, Grand-champ, Locmaria Grand-champ, Locqueltas, Meucon, Plaudren et Plescop. C'est un service public gratuit, non obligatoire, ouvert aux parents et aux assistants maternels agréés et aux gardes d'enfants à domicile.

	Assistantes maternelles agréées		Assistantes maternelles en activité	
	12.2023	11.2024	12.2023	11.2024
Brandivy	7	11	4	8
Colpo	16	13	13	12
Grand-Champ	41	41	32	37
Locmaria Gd-Champ	13	13	10	10
Locqueltas	13	18	10	14
Meucon	15	16	11	16
Plaudren	15	14	11	13
Plescop	31	31	22	25
TOTAL	151	157	113	135

A ce jour, nous comptabilisons 29 assistantes maternelles agréées sur la commune de Plescop dont 26 en activité.

- Partenariat avec l'association GEPETTO pour heures d'accueil spécifiques

Depuis 2014, la municipalité a conventionné avec l'association GEPETTO pour répondre à des situations





particulières rencontrées par les familles. Ce dispositif propose un mode de garde supplémentaire proposé par des professionnels (notamment des professionnels de la petite enfance).

Ce dispositif fonctionne 7 jours/7 et 24h/24 et intervient dans le cadre des situations suivantes :

- Horaires décalés (très tôt le matin, tard le soir, la nuit, le week-end)
- Déplacements professionnels ou déplacements en formation
- Maladie d'un enfant (refusé en crèche ou qui ne peut aller à l'école)
- Garde à domicile
- Défaillance du mode de garde habituel, en l'absence d'une autre solution

e. Enfance






Périscolaire

Le service périscolaire est composé de plusieurs structures. La coordination des équipes et des actions menées est assurée par un binôme de directrices en lien avec la responsable du service qui a pour mission d'assurer le suivi complet des accueils.





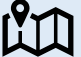



Le personnel d'animation est stable, doté d'une longue expérience en périscolaire, diplômé pour plus de la moitié (BAFA et CAP Petite Enfance). Un plan de formation vise à professionnaliser le personnel et pérenniser les équipes. Ces formations sont majoritairement suivies dans le cadre du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et/ou des propositions de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Des formations internes sont également faites, notamment en lien avec le PSC1 et la prévention des PAI.

L'accueil périscolaire (matin, soir, mercredi) est déclaré aux autorités compétentes et respecte les taux d'encadrement adaptés aux accueils périscolaires avec un assouplissement lié à la signature du PEDT. Le projet pédagogique est actuellement en cours de réécriture.

La fréquentation des services périscolaires est constante, reflétant les besoins des familles en termes de mode de garde. Cependant, elle reste moins élevée durant les demies heures d'ouverture et de fermeture. Environ 80% des enfants fréquentent l'accueil périscolaire (matin et soir) et 50% des enfants l'accueil périscolaire du mercredi, ce qui pose question sur le plan du rythme de l'enfant comme sur le rôle éducatif de ce temps.

Accueil du matin avant la classe : 7h30 à 8h30			
 Fréquentation	La fréquentation est plus faible	Environ 30 enfants de 6/9 ans et 20 enfants de 3/5 ans des 4 écoles sont accueillis.	
 Lieu	Maison de l'enfant et Espace Mouze Route de Sainte-Anne		
 Encadrement	L'encadrement est assuré 4 animateurs et 1 directrice. Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.	 Activités	Petites activités calmes au choix des enfants.
 Trajet → école	Par les animateurs qui amènent les enfants dans leurs écoles respectives.		



La pause méridienne		
 Durée	2h pour les écoles publiques 1h45 pour les écoles privées Le temps de midi (pause méridienne) est découpé en deux périodes d'environ 45 min, une dédiée au déjeuner au restaurant scolaire et l'autre à un temps de récréation - animation.	
 Organisation	<p>Tous les repas sont préparés, sur place, au sein du restaurant scolaire par 3 cuisiniers, dans le respect des normes actuelles, telles que la loi EGALIM.</p> <p>Un partenariat avec une diététicienne permet l'élaboration de plans alimentaires adaptés et une meilleure valorisation des recommandations EGALIM. Le service est référencé sur le site https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/nos-cantines/3510--PLESCOP</p> <p>Les repas proposés se distinguent par une alimentation saine, variée et équilibrée.</p> <p>Les agents sont sensibilisés au développement durable : tri des déchets, consommation d'eau et d'électricité raisonnée, achats responsables (produits locaux, de saison, suppression des emballages individuels), etc.</p> <p>Une attention particulière est portée sur la provenance des aliments, privilégiant les circuits courts et les fournisseurs locaux.</p> 	
 Fréquentation	500 repas en moyenne / jour La préparation des repas se fait sur place par le service de restauration scolaire. Pour information, le service de restauration prépare également les plats du service de portage de repas du CCAS et du multi-accueil.	
 Lieu	Cours des écoles Cadou, Dolto et Sainte-Anne pour la partie animation Restaurant Scolaire pour la partie restauration (Avenue du Général de Gaulle). Le restaurant scolaire est central par rapport aux 3 écoles.	
 Responsabilités	L'organisation du temps méridien est sous la double responsabilité des agents de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire, avec des animateurs et des agents de la restauration , habituellement sous une autre hiérarchie.	<p>Un travail sur la communication est en cours au sein des équipes afin d'avoir une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués sur ce temps méridien.</p> <p>D'importants investissements ont été apportés concernant le confort acoustique.</p> <p>Le service dépend du pôle solidarités familles de la commune.</p>
 Animations	Le temps méridien s'inscrit dans le projet éducatif de la commune. Des temps d'animation sont également proposés aux enfants de toutes les écoles (jardin pédagogique, activités manuelles, jeux de société, jeux sportifs).	
 Accessibilité	Inscription via le portail famille. Tarification sociale appliquée, basée sur un taux d'équité en fonction du quotient familial de chaque famille et différent entre les plescopais et les hors commune.	





Accueil du soir après la classe : 16h30 à 19h			
 Fréquentation	La fréquentation est plus forte	Environ 70 enfants de 6/9 ans et environ 60 enfants de 3/5 ans des 4 écoles sont accueillis	
 Lieu	Maison de l'enfant et Espace Mouze Route de Sainte-Anne		
 Encadrement	L'encadrement est assuré 12 animateurs et 2 directrices. Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.	 Activités	Petites activités calmes au choix des enfants.
 Trajet → école	Par les animateurs qui vont chercher les enfants dans leurs écoles respectives.		
 Goûter	Un goûter validé par la diététicienne et préparé par le restaurant scolaire, est fourni à chacun des enfants selon un menu varié et diversifié.		
 Aide aux devoirs	L'aide est proposée à partir du CE1 de l'école publique, encadrée par 3 animateurs pour environ une trentaine d'enfants, les lundis, mardis et jeudis soir.		

Entre ces temps périscolaires, les enfants sont accueillis au sein des établissements scolaires choisis par les familles, ceci afin de recevoir l'enseignement dédié.

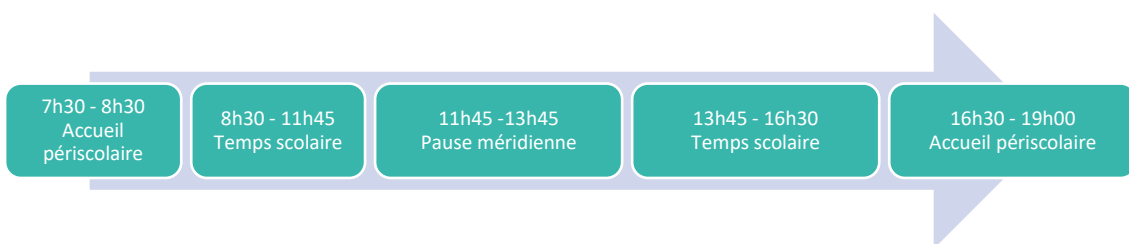
Le temps périscolaire du mercredi est détaillé de manière plus précise en annexe de ce document.

Temps scolaires



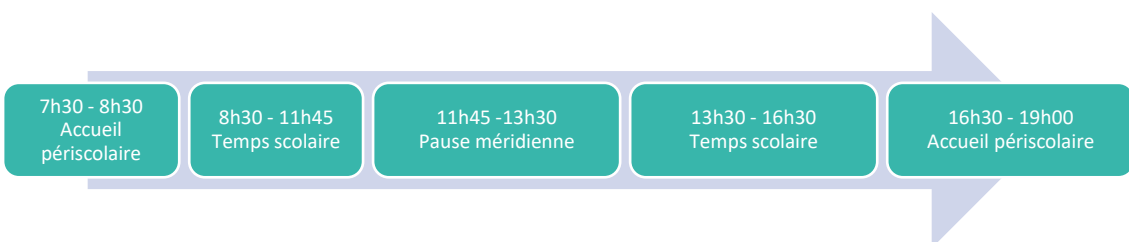
L'organisation horaire des écoles validée par la DASEN est sensiblement la même dans toutes les écoles. Elle diffère d'un ¼ d'heure sur l'heure de début, tout comme le temps méridien.

Ecoles publiques Cadou et Dolto et maternelles de l'école catholique Sainte Anne



Les projets d'établissements de ces deux écoles publiques sont en cours de révision. L'accent est notamment mis sur la prévention des écrans, le développement durable, le respect de chacun et la bienveillance.

Ecole élémentaire catholique Sainte-Anne



Un contrat d'association existe entre l'école catholique Sainte Anne et la municipalité permettant le financement des coûts de fonctionnement. De plus, la commune permet à ces élèves de pouvoir bénéficier des offres





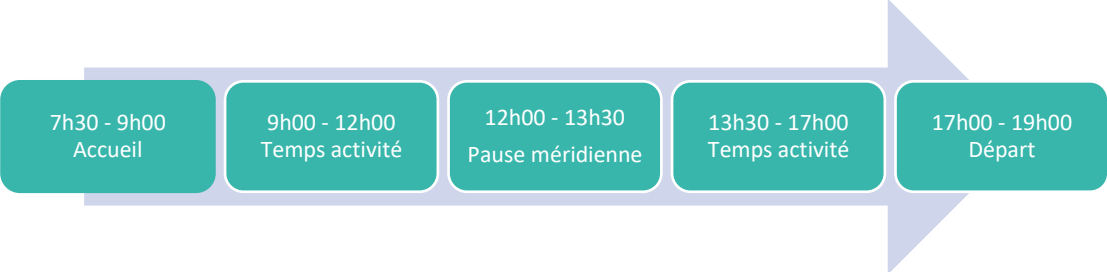






périscolaires.

Tout comme les écoles publiques, l'école Sainte Anne souhaite mettre l'accent sur la prévention des écrans et le développement durable dans les projets à destination des enfants.

Il existe un lien renforcé avec les 3 écoles afin d'accueillir les enfants de façon optimale. Le service périscolaire participe aux conseils d'école des établissements publics avec la présence de la responsable de service et du maire-adjoint à l'enfance. Une éducatrice de la commune (également responsable de la structure Sport et Loisirs) intervient dans les deux écoles primaires en lien avec l'équipe enseignante pour proposer de l'éducation sportive aux enfants des classes du CP, CE1, CE2, CM1, CM2.

Extrascolaire






Extrascolaire : Les Plescop'ains (3/9ans)	
 Organisation	<p>L'accueil de loisirs « Les Plescop'ains » est ouvert pendant toutes les vacances scolaires pour les 2/9 ans, sauf une semaine à Noël.</p> <p>Deux accueils sont proposés le mercredi en fonction de l'âge des enfants sur 2 sites distincts :</p> <ul style="list-style-type: none">- 3/6 ans (TPS/GS) à la Maison de l'Enfant- 6/12 ans (CP/CM2) à l'Espace Mouze. <p>L'accueil se fait sur inscription et réservation via le portail famille. La priorité est donnée aux familles plescopaises. Certains jours (jours de sortie) sont très vite complets, ce qui entraîne parfois des difficultés pour les familles à trouver un autre mode de garde. Une liste d'attente est mise en place en fonction des demandes.</p> <p>Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.</p>
 Lieu	Maison de l'enfant et Espace Mouze Route de Sainte-Anne
Journée type	
	
 Fréquentation	La structure dispose d'un agrément pour 48 enfants de âgés de 2 à 5 ans et 60 enfants âgés de 6 à 9 ans.
 Repas	Les repas sont pris au restaurant scolaire. Lors des sorties extérieures, le pique-nique est fourni par le restaurant scolaire.
 Accessibilité	Inscription via le portail famille. Tarification sociale appliquée, basée sur un taux d'équité en fonction du quotient familial de chaque famille et différent entre les plescopais et les enfants hors commune.
 Offre éducative	Le projet pédagogique est actualisé tous les ans. L'offre d'animation est déclinée autour d'un thème spécifique. Des sorties extérieures ponctuelles sont également organisées. Les programmes sont affichés sur chaque structure. Durant l'été, deux séjours pour les 7/9 ans sont également organisés.





f. Jeunesse Périscolaire



Espace Jeunes – périscolaire	
 Organisation	« L'Espace Jeunes » accueille les jeunes collégiens dès 11 ans (collégiens) et les lycéens jusqu'à 17 ans le mardi soir, le mercredi après-midi et le vendredi soir en période scolaire. L'accueil est libre. La priorité est donnée aux jeunes plescopais. Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.
 Lieu	Depuis Juin 2025 : Centre Culturel Le Poulpe Avenue du Général de Gaulle 56890 PLESCOP
 Fréquentation	La structure accueille les jeunes de 11 (collégiens) à 17 ans. Le directeur de l'espace jeunes tient à jour les entrées et sorties des jeunes afin d'avoir un état des présents. En moyenne, une quinzaine de jeunes sont accueillis le mardi, environ 18 le mercredi et une vingtaine le vendredi.
 Accessibilité	Inscription via le portail famille. Adhésion annuelle à l'espace jeunes pour l'accueil libre.
 Offre éducative	Le projet pédagogique est renouvelé tous les ans. Un bilan de fonctionnement est réalisé chaque année et remis à l'ensemble des élus. L'offre d'animation est déclinée autour d'un thème spécifique. Des sorties extérieures peuvent également être organisées le mercredi ou le vendredi soir (exemple : aller voir un match de rugby).

Temps scolaires

- Collège Anne Franck :

Un collège public, le collège Anne Franck, est implanté à Plescop. La municipalité et le collège entretiennent des liens étroits. Cela permet de porter une attention aux adolescents.

La municipalité participe au conseil d'administration du collège. Le projet d'établissement est en cours de révision et devrait voir le jour en 2026 et s'appuyer notamment sur le PEDT en axant également un point sur la prévention des écrans.

Les jeunes accueillis ont un emploi du temps adapté à leur classe. En dehors de ces temps scolaires, un lien est établi avec l'espace jeunes pour ce public de la jeunesse. Ce lien sera à renforcer pour augmenter l'information et la communication sur les actions proposées au sein de ce service municipal. Il faut noter qu'il y a une difficulté importante d'organisation pour certains élèves, essentiellement due au transport scolaire.

- Autres collèges

Les élèves plescopais (et leurs familles) peuvent choisir d'autres collèges, notamment sur les communes de Grand-Champ ou Vannes.

Néanmoins, les services enfance jeunesse de Plescop restent totalement ouverts pour les accueillir au sein des structures que sont Sport et Loisirs et Espace Jeunes.

- Lycées



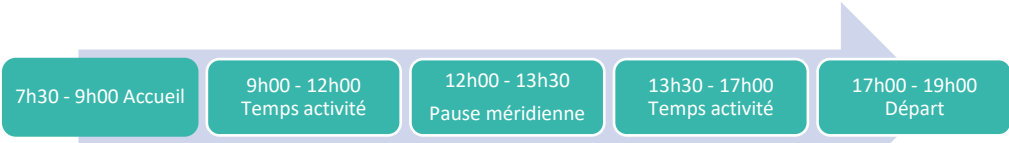




La commune ne dispose pas de lycée. Les jeunes lycéens de Plescop sont scolarisés dans les communes limitrophes. La communication avec ces jeunes, à l'extérieur de la commune, est plus difficile. C'est avec ce public que des liens sont à renforcer de façon à bien leur proposer des actions et activités au sein de leur commune de résidence.



Extrascolaire







Actuellement, Plescop dispose de 2 accueils extrascolaires dédiés aux 11/17 ans :

- Sports et Loisirs (10/13 ans)
- Espace Jeunes (11/17 ans).

Extrascolaire : Sports et Loisirs (10/13 ans)	
 Organisation	<p>L'accueil de loisirs « Sport et Loisirs » est ouvert pendant les vacances scolaires pour les 10/13 ans, sauf une semaine à Noël.</p> <p>L'accueil se fait sur inscription et réservation via le portail famille. La priorité est donnée aux familles plescopaises.</p> <p>Certains jours sont très vite complets. Une liste d'attente est mise en place en fonction des demandes. L'accueil se fait à la journée les mardis et jeudis. Pour les lundis, mercredis et vendredis, l'accueil est possible à la journée ou uniquement l'après-midi.</p> <p>Les repas sont pris au restaurant scolaire les lundi, mercredi et vendredi. Les mardis et jeudis, les jeunes apportent leur pique-nique.</p> <p>Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.</p>
 Lieu	Complexe sportif Rue du stade
Accueil à la journée	
	
Accueil à la demi-journée	
	
 Fréquentation	La structure dispose d'un agrément pour 48 enfants de âgés de 10 à 13 ans.
 Repas	Les repas sont pris au restaurant scolaire. Lors des sorties extérieures, le pique-nique est fourni par le restaurant scolaire.
 Accessibilité	Inscription via le portail famille. Tarification sociale appliquée, basée sur un taux d'équité en fonction du quotient familial de chaque famille mais différent entre les plescopais et les hors commune.
 Offre éducative	Le projet pédagogique est renouvelé tous les ans. L'offre d'animation est déclinée autour d'un thème spécifique. Des sorties extérieures sont également organisées les mardi et jeudi. Ces journées génèrent plus de réservations, ce qui pose question sur la perception de l'offre habituelle. Les programmes sont affichés sur chaque structure. Durant l'été, deux séjours pour les 10/13 ans sont également organisés.





Espace Jeunes – extrascolaire (12/17 ans)	
 Organisation	<p>« L'Espace Jeunes » accueille les jeunes collégiens dès 11 ans (collégiens) et les lycéens jusqu'à 17 ans pendant les vacances scolaires. L'Espace Jeunes est fermé pendant 3 semaines au mois d'août et 1 semaine à Noël.</p> <p>L'accueil se fait sur inscription et réservation via le portail famille. La priorité est donnée aux familles plescopaises. Certains jours sont très vite complets. Une liste d'attente est mise en place en fonction des demandes. L'accueil se fait soit à la demi-journée soit à la journée.</p> <p>Le service dépend du pôle solidarités famille de la commune.</p>
 Lieu	<p>Depuis juin 2025 :</p> <p>Centre Culturel Le Poulpe Avenue du Général de Gaulle 56890 PLESCOP</p>
 Fréquentation	<p>La structure dispose d'un agrément pour 24 enfants de âgés de 11 (collégiens) à 17 ans.</p> 
 Accessibilité	<p>Inscription via le portail famille.</p> <p>Tarifcation sociale appliquée, basée sur un taux d'équité en fonction du quotient familial de chaque famille et différent entre les plescopais et les hors commune.</p>
 Offre éducative	<p>Le projet pédagogique est renouvelé tous les ans. L'offre d'animation est déclinée autour d'un thème spécifique. Des sorties extérieures sont également organisées. Ces journées génèrent plus de réservations, ce qui pose question sur la perception de l'offre habituelle. Les programmes sont affichés sur chaque structure. Durant l'été, des séjours sont organisés : 1 séjour pour les 14/17 ans et 1 séjour pour les 11/17 ans, en juillet (Bivouac Sport Santé en lien avec le réseau ressort).</p>

Une réflexion est en cours pour que sur la période scolaire 2025/2026, soit expérimentée une nouvelle organisation en période extrascolaire.

Il est envisagé que, sur une année, de choisir une organisation par niveau de classe et non par âge :

- Accueil Plescop'ains : de la Toute Petite Section (TPS) au CE2
- Accueil Sport et Loisirs : du CM1 à la 6^{ème}
- Accueil Espace Jeunes : de la 6^{ème} à 17 ans

Il est en effet probable qu'il soit plus cohérent de fonctionner par niveau que par tranches d'âge notamment au vu du nombre d'enfants en situation de sautement ou de redoublement de classe mais aussi pour répondre aux deux objectifs suivants :

- Offrir une passerelle aux structures plus orientées jeunesse pour les CM1 / CM2
- Limiter le nombre de tranches d'âge qui se cumulent dans les services extrascolaires (notamment parce que l'offre de service de sport et loisirs n'est pas la même et n'a pas le même tarif pour les familles)

Autres projets/actions dédiés à l'enfance et à la jeunesse

Des actions ponctuelles

Les actions suivantes sont mises en place :

- Jeun'en Sports : événement organisé en fin d'année scolaire autour de la découverte de la pratique sportive avec les différentes associations sportives plescopaises. Cette journée est animée par une éducatrice





sportive de la Ville (également responsable de Sport et Loisirs). Les enfants accueillis durant cette journée sont les 5-15 ans.

Une dizaine d'associations sportives de la commune participe à cette action de découverte et d'informations sur les pratiques sportives à Plescop.

- Des actions intercommunales via le réseau ressort (association qui vise à sensibiliser les jeunes aux conduites à risques). Au sein de cette association, les membres n'hésitent pas à mutualiser des actions de façon à proposer des grands jeux aux jeunes de chaque structure et ceci, de façon mutualisée. Également, les responsables jeunesse sont formés à différents thèmes pour répondre au mieux aux besoins des jeunes sur les conduites à risques. Un bivouac sport et santé est réalisé tous les ans et réunit une centaine de jeunes autour d'ateliers de prévention et de sport
- Une journée intergénérationnelle : événement organisé avec l'EHPAD de la commune, la résidence sénior et le CCAS pour les personnes âgées résidant à domicile. Cet événement est mis en place depuis 3 ans et réunit l'ensemble des acteurs autour d'un repas convivial et d'un après-midi autour de jeux sportifs adaptés et de jeux de société

Dispositif Argent de Poche

Le dispositif « Argent de Poche » est déployé sur Plescop. Il permet aux jeunes de s'engager en échange d'une rémunération. Une session de 5 jours est organisée sur chaque période de petites vacances et deux sessions durant l'été. Les missions proposées sont en lien avec les tâches des services municipaux (aide au service espaces verts ou logistique, archivage à la médiathèque, participation à l'élaboration des repas au restaurant scolaire, participation à l'animation du service « Les Plescop 'ains », etc.)

Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal de la jeunesse permet aux adolescents élus de participer à la vie de leur commune et d'assumer des responsabilités. Il favorise l'expression des jeunes sur leur vision de la ville, leurs attentes et leurs envies, permet de contribuer à la vie plescopaise en proposant des projets et donne la possibilité d'apprendre davantage sur le civisme et la citoyenneté.

Les 16 membres du Conseil Municipal de la Jeunesse de Plescop ont été renouvelés en novembre 2024 et vont s'initier à la politique locale pour améliorer le cadre de vie de la commune.

Ils ont été élus après une campagne dans les écoles comprenant affiches, programmes et slogans, suivie d'un vote qui se déroulait dans des conditions similaires aux élections officielles (carte d'électeur, isolement, émargement...).

Jusqu'en 2026, ils ont pour mission de représenter les jeunes de Plescop et de défendre les valeurs de leurs camarades.



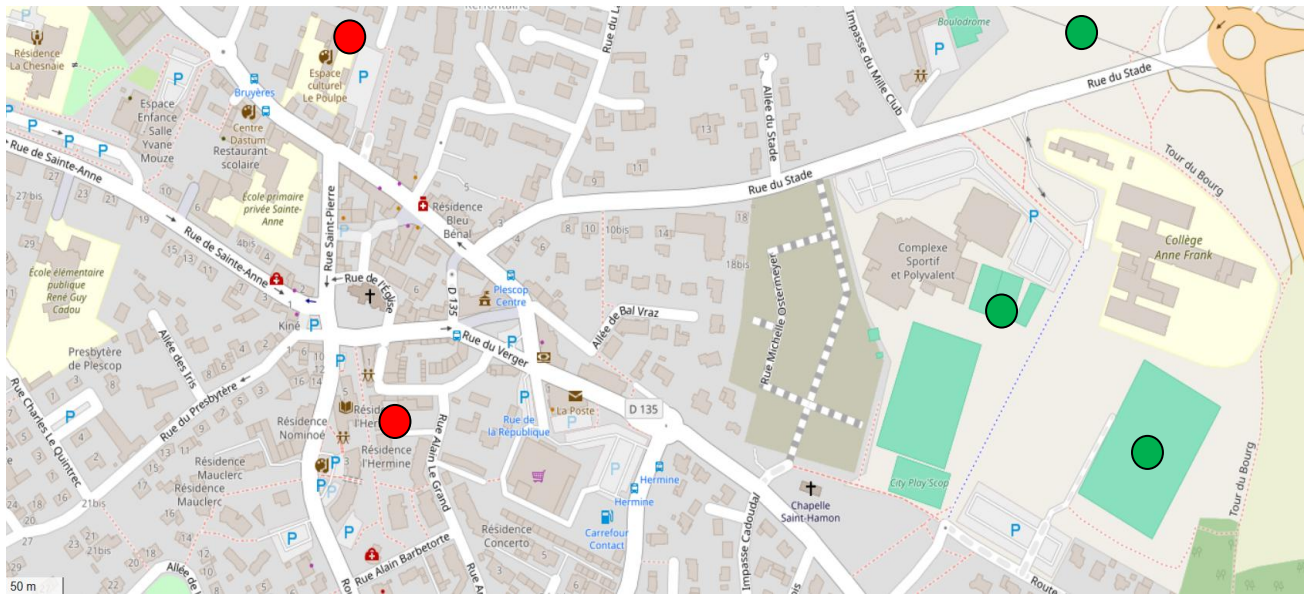
Les promeneurs du Net

Le directeur du service jeunesse est référencé comme « promeneur du net ». Les promeneurs du net sont des professionnels (animateur, éducateur, professionnel exerçant en espace jeunes...) qui écoutent, informent, accompagnent, conseillent et préviennent sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. En dialoguant avec les jeunes sur cette thématique, le promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.



4. PARTENAIRES

Les structures enfance jeunesse ont des liens développés avec les services municipaux tels que la médiathèque et les infrastructures sportives.



● Equipements culturels ● Equipements sportifs

a. Pôle culturel

Des liens solides existent entre les structures éducatives et la médiathèque, principalement pour :

- Promouvoir la lecture dans les écoles et les structures Petite Enfance, Enfance et Jeunesse
- Emprunter des livres notamment pour les animateurs
- Accéder aux spectacles et expositions
- Diffuser des films et documentaires

L'ouverture de l'espace culturel fin juin 2025 va permettre de tisser de précieux liens entre les services enfance jeunesse et les associations plescopaises œuvrant à la culture. Ce sera également l'occasion de proposer aux services de participer à des expositions ou toute autre action de répétition ou de spectacle en fonction de la programmation prévue. L'arrivée de cet équipement culturel est un réel atout pour la commune.

b. Equipements sportifs municipaux

Les équipements sportifs de la commune sont nombreux : il y a trois complexes sportifs pour du jeu de ballon en salle, un DOJO, une salle de boxe, un city stade, un terrain de football synthétique, un terrain de football plus excentré du centre et très prochainement, l'ouverture d'une salle raquettes, la salle « Filets croisés ». Ce sont des espaces qui peuvent être très utiles dans les projets pédagogiques proposés aux enfants sur la commune.

c. CCAS

Les structures extra et périscolaires collaborent étroitement avec le CCAS. Elles organisent des repas intergénérationnels et une journée festive chaque année.

d. Police Municipale

Des interventions du policier municipal (permis piéton, permis vélo, etc.) et de la gendarmerie nationale (intervention au collège et auprès des CM1 sur les dangers d'internet) sont régulièrement mises en place afin d'assurer un axe de prévention auprès des enfants et jeunes accueillis au sein de nos structures.

e. Associations

Plescop dispose d'un réseau associatif développé dans divers domaines éducatifs. Notre étude n'a pas identifié de partenariats spécifiques, mais de nombreux liens existent de manière opportuniste pour des actions ou besoins particuliers. On note des liens avec les associations sportives de basket, handball, football, karaté et boxe.





5. INCLUSION

Il est essentiel de souligner l'importance de sensibiliser et de former l'ensemble du personnel d'animation aux enjeux de toute forme d'inclusion et aux stratégies adaptées pour répondre aux besoins diversifiés des enfants.

Les principales situations qui peuvent être facteurs d'exclusion sont :

- Le handicap physique ou mental : une mobilité réduite, un retard moteur ou mental, nécessitant des aménagements spécifiques et des moyens humains supplémentaires.
- Les troubles de comportement : agressivité, opposition, anxiété, nécessitant un accompagnement spécifique pour favoriser le bien-être émotionnel et l'intégration au sein du groupe.
- Les troubles de l'apprentissage : la dyslexie, la dyspraxie ou le trouble déficitaire de l'attention, hyperactivité, nécessitant des adaptations pédagogiques pour soutenir leur progression scolaire.
- Langue et culture : des familles immigrées ou de minorités linguistiques, nécessitant un soutien supplémentaire pour faciliter leur intégration linguistique et culturelle
- La mixité fille-garçon
- La classe sociale liée à la catégorie socio-professionnelle de la famille
- etc.

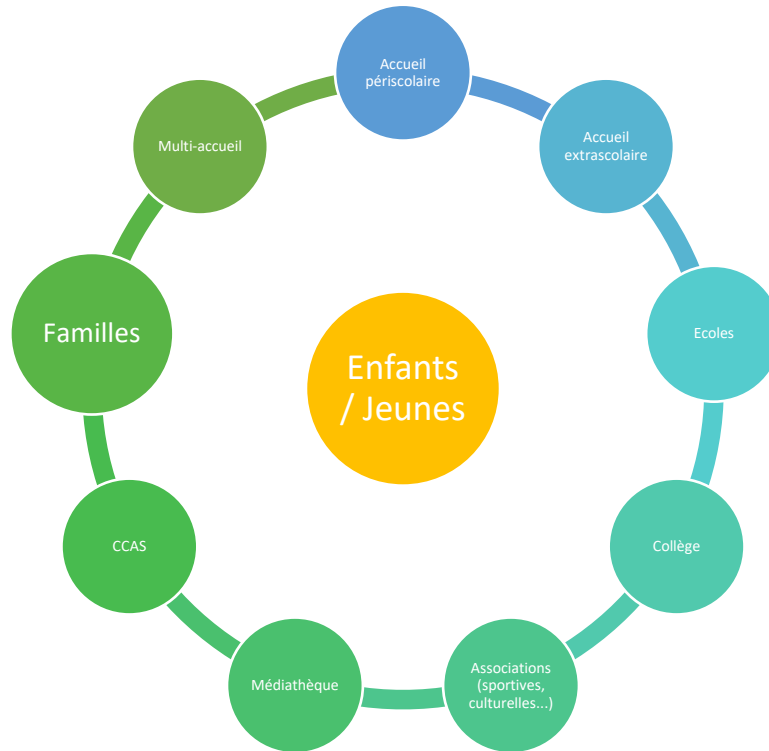
Face à toutes ces situations, le rôle de chaque acteur de l'éducation est d'intervenir en prévention des risques d'exclusion, d'inéquité ou d'inégalité ou en répression lorsqu'un désordre se fait ressentir.

L'ensemble des projets (éducatifs, pédagogiques ou d'établissements) doit prendre en compte la question de l'inclusion.





6. DEMARCHE DE DAGNOSTIC ET DE PILOTAGE DU PEDT



Afin d'assurer la cohérence de l'ensemble des parties prenantes autour de la continuité éducative, il a été décidé la mise en place d'un comité de pilotage.

Rôle :

- Définir les grandes orientations du PEDT
- Rechercher la cohérence et la complémentarité des projets et actions proposées par les instances techniques
- Emettre un avis sur les propositions et rechercher l'articulation entre les différents partenaires
- Recenser et mobiliser les ressources locales
- Suivre la mise en application
- Evaluer
- Définir les modalités de consultation

COMITE DE PILOTAGE

Membres :

- Maire
- 3 Maires adjoints à l'enfance, aux associations et au social
- Conseillers municipaux délégués à la commission enfance jeunesse
- Responsable du service enfance jeunesse
- Directrice du pôle Solidarités Famille
- Directrice Générale des Services
- 3 Directions d'écoles (école maternelle publique, école élémentaire publique, école privée)
- Direction collège
- Référent SDJES
- Référente CAF
- Inspecteur de l'Education Nationale





Puis ...

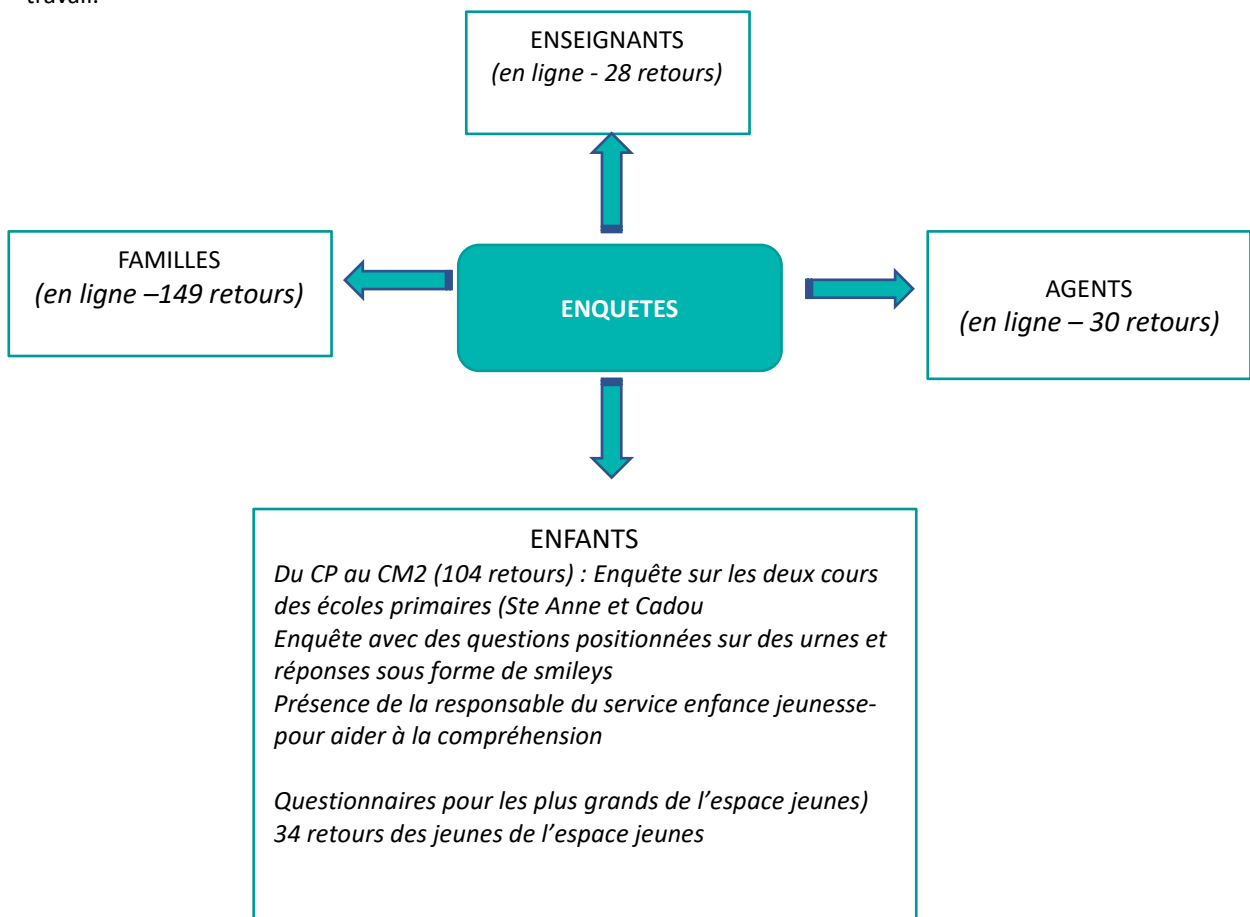
Des instances plus techniques :



Dans un premier temps, le Comité de Pilotage a décidé que **le PEDT 2025-2028 s'adresserait à la tranche d'âge 2/17 ans.**

La Méthodologie retenue pour le diagnostic est une démarche participative et collaborative qui associe un maximum d'acteurs. Le diagnostic est donc partagé.

Pour cela, l'évaluation s'est déroulée sur mars et avril 2025 avec la mise en place d'enquêtes et de groupes de travail.



Le recueil de l'avis de l'enfant était primordial pour recenser leurs besoins, avis et surtout aspirations futures.

Le taux de satisfaction quant aux services et actions proposées est très élevé, tant au niveau des intervenants, que des familles ou des enseignants.



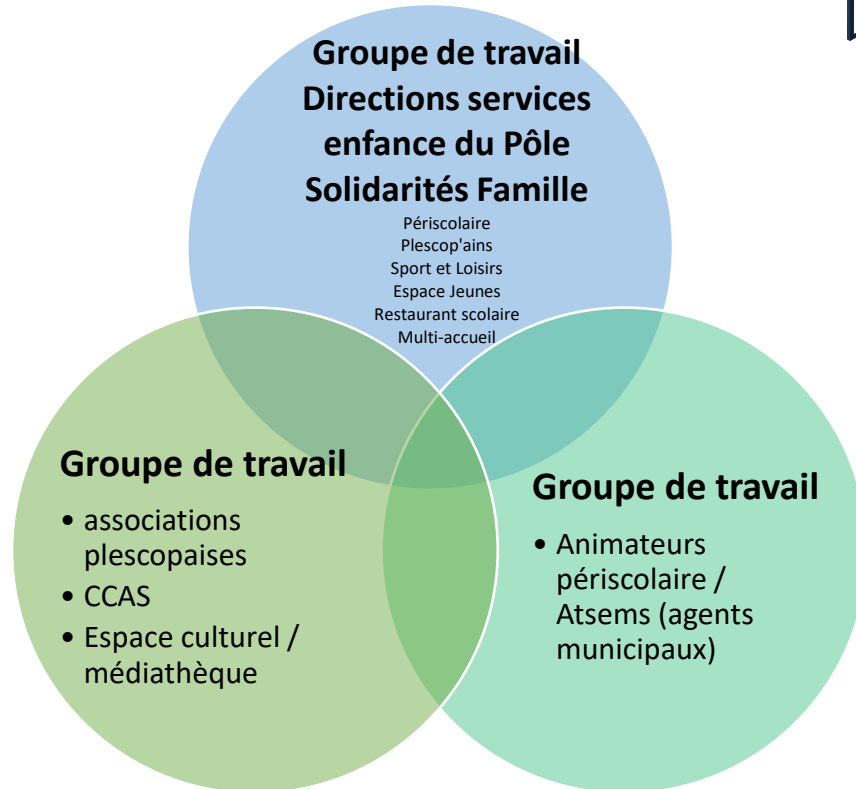


Le taux de participation est parfait. 30 % des familles ont répondu.

Ensuite, les groupes de travail ont permis d'évaluer l'existant. Les membres ont également pu émettre des propositions pour le futur plan d'actions du nouveau PEDT (notamment le groupe de travail n°3 avec les associations, le CCAS et l'espace culturel/médiathèque de la commune.

Les groupes de travail se sont déroulés ainsi :

- Introduction et cadre
- Co-construction
- Synthèse et priorisation si nécessaire



Le diagnostic a recueilli des données quantitatives et qualitatives sur les pratiques, besoins, enjeux et attentes pour le bien de l'enfant grâce à des enquêtes et des groupes de travail.

Le dernier PEDT avait retenu six grandes thématiques, mentionnées ci-dessous :

- 1) Culture et citoyenneté
- 2) Sport
- 3) Sciences
- 4) Activités manuelles
- 5) Jeux
- 6) Intergénérationnel



L'évaluation de chacune de ces thématiques a été abordé dans ce diagnostic de façon à objectiver et partager les axes d'amélioration et à retenir, les axes à arrêter ou à continuer.

La phase d'analyse de toutes les données de ce diagnostic a été primordiale de façon à synthétiser les résultats sous forme de carte mentale et en fonction de l'âge de l'enfant



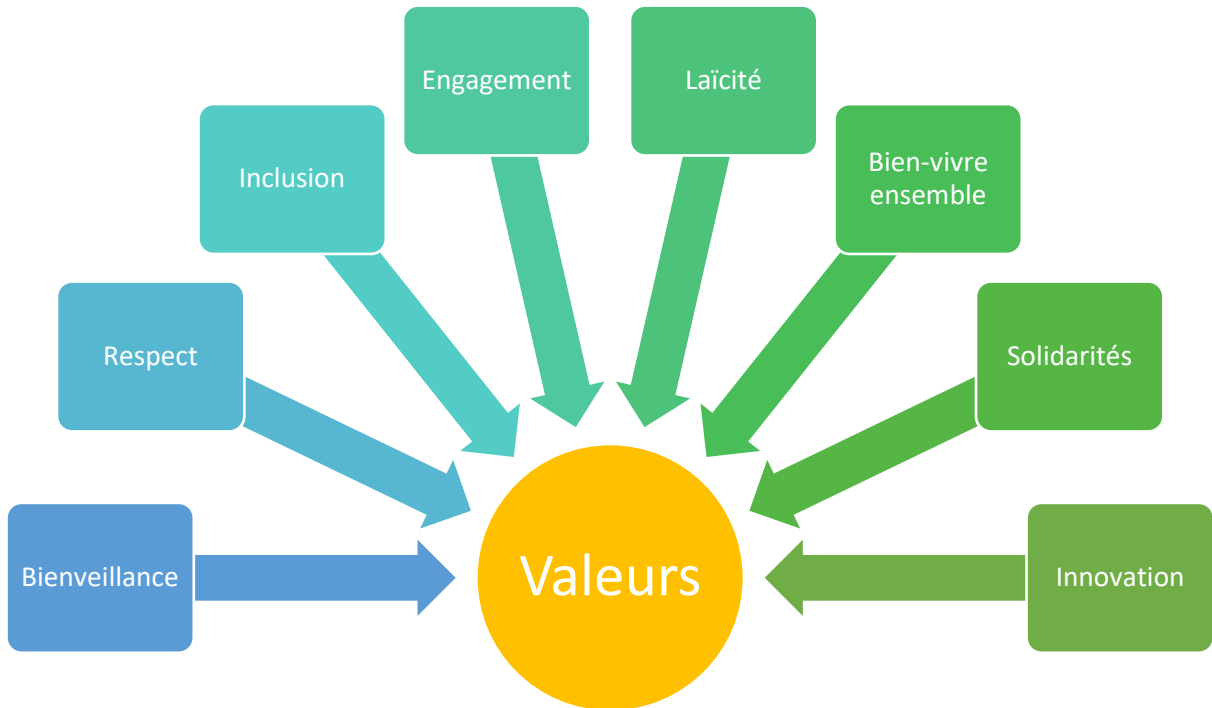
7. FORCES, FAIBLESSES ET LEVIERS DU PRECEDENT PEDT

	FORCES	FAIBLESSES	LEVIERS POSSIBLES
Interne	<ul style="list-style-type: none"> - Offre éducative - Offre de service municipal complète (scolaire, périscolaire, extrascolaire, restaurant scolaire, multi accueil) - Portage politique - Richesse du territoire (tissu associatif important, équipements municipaux ...) - Accompagnement à la parentalité par le biais de conférences annuelles proposées par le pôle solidarités familles - Tarification sociale mise en place en 2023 pour les restaurant scolaire et étendu en 2024 pour les autres services enfance (inclusion sociale) - CMJ très actif - Actions de prévention fréquentes (écran, circulation, écologie) - Apéro des parents à l'espace jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de liens entre services scolaires et périscolaires / animation vacances scolaires → liens pas suffisamment contractualisés (surtout avec le collège) - Difficulté du respect du taux d'encadrement (notamment le midi) - Manque d'activités notamment sur les créneaux des midis et du soir - Peu d'évaluation et de suivi du plan d'action de l'ancien PEDT - Manque d'actions culturelles proposées au sein des services enfance jeunesse - Pas d'espace calme où les enfants peuvent se poser - Activités trop genrées - Manque d'accès libre aux installations 	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance et création de passerelles entre professionnels - Inclure plus fortement les enfants et familles dans les actions proposées - Diversifier l'offre d'activité, notamment culturelle (moyens : formation, recrutement, temps de préparation pour les équipes, formation ...) - Proposer des actions plus diversifiées et adaptées à tous les publics (garçons, filles...) - Création d'un espace calme - Réaménagement de la cour extérieure du restaurant scolaire - Création d'un carnet de suivi périscolaire - Découverte des langues
Externe	OPPORTUNITES	MENACES	LEVIERS POSSIBLES
	<ul style="list-style-type: none"> - Convention territoriale globale - Analyse des besoins sociaux en 2026 par le CCAS - Nouvelle mandature 2026 - Organisation intercommunale ; plus d'actions pourraient s'envisager pour de manière mutualisée pour tous les services - Innovation - Travail en partenariat avec le RPE, l'association GEPETTO sur la partie petite enfance - Dispositif PHARE présent au sein des établissements scolaires pour la prévention du harcèlement – échanges avec le service périscolaire en cas de besoin - Les partenaires de l'inclusion aident au bon accompagnement (CAF, PRH) - Partenariats divers (associations sportives, culturelles, activités manuelles, appropriation du nouvel espace culturel, partenariat écologique...) - Nouveaux quartiers sur Plescop avec potentiellement l'arrivée de nouvelles familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour trouver du temps et mobiliser l'ensemble des parties prenantes sur un même temps (scolaire, périscolaire, extrascolaire) - Fonctionnement et organisation différente d'un établissement scolaire à l'autre – pas les mêmes conditions matérielles non plus (difficulté de dupliquer à l'identique toutes les actions proposées le midi) - Baisse de la natalité - Exigence des différents tiers (familles, assistants maternels, professionnels, institutions, financeurs...) - Vieillesse des professionnels - Manque de lien avec l'éducation nationale – perte de lien en cas de changement de direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un mailing d'informations aux services scolaires (plannings d'animation, contacts référents) - Avoir la même définition de l'inclusion et pas seulement le handicap - Mise en place de sondages à destination des familles de manière plus fréquente pour recueillir les attentes et besoins - Accentuer la formation.



8. PLAN D' ACTIONS / ORIENTATIONS POUR LE FUTUR PEDT

a. Valeurs



Afin de travailler sur les orientations pour le futur PEDT, le Comité de Pilotage et notamment les élus membres de la commission enfance jeunesse, ont souhaité définir les valeurs des services enfance jeunesse. Ces valeurs sont des bases de travail pour l'ensemble des services. Elles seront notamment utilisées dans l'élaboration des projets d'établissements ou projets pédagogiques des services.





b. Objectifs généraux, opérationnels et actions proposées

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p>Objectif général 1</p> <p>Promouvoir des pratiques inclusives et respectueuses pour mieux vivre-ensemble dans la cadre du développement durable</p>	<p>Développer les notions de respect et d'apprentissage du respect chez tous les acteurs : enfants, professionnels et familles</p>	<p>Pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place une charte de la bonne conduite à avoir dans les services à destination de l'enfant et du jeune (revu en début d'année) – synthèse ludique du règlement intérieur -Dans le cadre d'activités ludiques (théâtre, jeux divers), proposer des thématiques autour de la notion de respect et de la bonne conduite
	<p>Approfondir la connaissance et la coordination de tous les acteurs (enseignants, agents...)</p>	<p>Périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place une réunion annuelle entre service enfance et établissements scolaires (en début ou en fin d'année) -Mettre en place un mailing d'informations aux services scolaires -Favoriser les échanges d'informations sur les sorties scolaires avec les échanges périscolaires -Mettre en place un temps pédagogique auprès des équipes avec l'intervention d'une professionnelle lors de la journée de pré-rentree (communication dans l'équipe, bienveillance...) - Continuer à être présents dans les conseils d'école des établissements publics et du conseil d'administration du collège <p>Multi-accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuer à développer les cafés/goûters des parents, les fêtes annuelles (rencontres parents/agents) - continuer la journée pédagogique annuelle et les séances d'analyse de la pratique des professionnelles <p>Espace Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir ponctuellement au sein du collège de Plescop sur la pause méridienne (échanges informels avec les jeunes, présentation des projets de l'espace jeunes, animation autour d'une thématique commune avec le collège : prévention, promeneurs du net...) <p>Inter-services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'intérieur du Pôle Solidarités Familles, continuer les réunions de coordination entre directeurs des ACM et également avec la direction du multi-accueil et du





Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
Objectif général 1 Promouvoir des pratiques inclusives et respectueuses pour mieux vivre-ensemble dans la cadre du développement durable		restaurant scolaire - mettre en place des temps de regroupement entre les équipes d'animateurs sur des thématiques précises pour partager des réflexions transversales, exploiter les ressources et compétences de chacun - Renforcer la formation continue des équipes Faire une vidéo qui mette en avant la présentation de l'ensemble des services et qui soit ensuite mise sur le site internet (associer les jeunes à la construction de cette vidéo) - Créer un visuel sur les intervenants de type trombinoscope qui puisse être diffusé (site ou affichage) - Développer des temps de cohésion à l'intérieur de chaque service et inter-service
	Reconnaître et renforcer le rôle des familles dans l'éducation et l'accompagnement de l'enfant – accompagner à la parentalité	- Renforcer la communication avec les familles et les associer de manière plus régulière aux projets des enfants (mise en place d'une lettre d'informations adressée via le portail famille à échéance régulière : informations sur les activités, retours en images) - Poursuivre les conférences à destination des familles - réfléchir à proposer des cafés des parents pour échanger sur des thématiques précises - développer la culture de la solidarité et de l'aide à la parentalité via le CCAS qui peut orienter les familles vers des intervenants adaptés
	Favoriser la mixité et l'inclusion de tous (quel que soit son origine, sa situation familiale, son genre...)	Pour tous les services : - Faire appel aux fonds publics et territoires de la CAF pour déployer les moyens humains nécessaires à l'accueil de public en situation de handicap - Faire appel au PRH 56 pour de l'information et du prêt de matériel adapté pour mener des activités inclusives - Proposer des activités variées en lien avec les envies et les besoins des jeunes - Favoriser les activités non genrées (filles/garçons) – elles doivent être ouvertes à tous - Continuer à accueillir TOUS les jeunes - Favoriser la formation des agents sur la diversité, le handicap, l'alimentation - Lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes - Promouvoir des activités de coopération plutôt que de compétition
	Cultiver le lien à la nature à la préservation de la planète pour favoriser la sérénité et l'équilibre de	Pour tous les services : - Renforcer la réutilisation de matériaux et matériels





Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p>Objectif général 1</p> <p>Promouvoir des pratiques inclusives et respectueuses pour mieux vivre-ensemble dans la cadre du développement durable</p>	<p>l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des actions d'apprentissage du tri et de la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein du restaurant scolaire - Continuer à développer les sorties et activités en extérieur avec les enfants/jeunes - Améliorer et clarifier le tri et le recyclage dans les structures et lors des séjours - Travailler sur la végétalisation des espaces extérieurs <p>Multi-accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer à développer des actions autour du projet potager (plantation d'aromates, fruits et légumes) - Poursuivre les interventions sur la médication animale et réfléchir pour développer ces actions interservices avec le périscolaire maternelle <p>Périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redévelopper le pédibus - Continuer à développer des actions autour du projet de jardin pédagogique <p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le nettoyage des espaces extérieurs (Plogging avec les jeunes de l'espace jeunes et/ou argent de poche) - Proposer des séjours « plus proches de la nature » : trajet à vélo, activités en lien avec la nature, camping...
<p>Objectif général 2</p> <p>Accompagner chaque enfant et sa famille dans un parcours d'épanouissement personnel et collectif</p>	<p>Redynamiser la pause méridienne et construire des projets évaluables d'activités réelles sources d'épanouissement pour l'enfant</p> <p>Contribuer au bien-être global de l'enfant (confiance, communication respectueuse, réussite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager un espace proposant des activités calmes ou de lectures - Proposer de nouvelles activités sportives (autres que les sports traditionnels mis en place) - Réaménager la cour du restaurant scolaire pour proposer des actions autour du jardin pédagogique sur le temps de midi - Déployer les malles pédagogiques sur chacune des cours - Proposer des animations variées pour toutes les cours - Développer une formation spécifique des agents ou un temps de partage de compétences sur la question de la pause méridienne (temps restreint, besoins éducatifs, gestion de conflits, posture professionnelle à avoir) - Continuer à développer des temps formels ou informels autour du développement des compétences psychosociales (voir formation CPS avec le Réseau Ressort : jeux, vidéos, supports à destination des ados)





Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p>Objectif général 2</p> <p>Accompagner chaque enfant et sa famille dans un parcours d'épanouissement personnel et collectif</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la sédentarité des enfants et des jeunes en proposant régulièrement de l'activité physique
	<p>Permettre aux familles et aux enfants de participer à l'élaboration de certaines actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à mobiliser les familles sur des temps spécifiques : Jeun'en sports, dernière séance de Môm en sports - Proposer des activités qui permettent à l'enfant d'exprimer ses attentes. Ces temps pourraient être réalisés de manière informelle ET en petits groupes (autour du jeu, autour du théâtre) - sonder plus régulièrement les familles sur leurs besoins et attentes <p>Espace Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partir des besoins des jeunes que ce soit pour les activités des vacances, des séjours ou des activités périscolaires
	<p>Développer plus d'actions passerelles entre les services enfance pour permettre à l'enfant de s'intégrer au mieux dans les structures</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer les actions passerelles entre Sport et Loisirs et l'Espace Jeunes et entre les Plescop'ains et Sport et Loisirs - Prévoir des temps activités passerelles entre le Multi-accueil et le périscolaire/les plescop'ains/le restaurant scolaire <p>Multi-accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le projet « en attendant les cartables » avec les écoles maternelles - développer un temps passerelle (la dernière semaine périscolaire) où les plus grands enfants du multi-accueil participeraient à tous les repas de la semaine du restaurant scolaire (1^{er} service avec les maternelles) <p>Espace Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En fin d'année scolaire, proposer aux CM2 de chaque école de venir découvrir l'espace jeunes sur le temps de la pause méridienne, afin de les familiariser avec la structure. - Redévelopper les portes ouvertes du service enfance jeunesse ou une réunion de présentation de l'ensemble des services
	<p>Développer plus de temps de préparation des animations pour les services de façon à proposer des activités plus harmonieuses pour l'enfant</p>	<p>Périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer plus de temps de préparation et réunion pour préparer les animations du midi, du soir et surtout du mercredi et les planifier



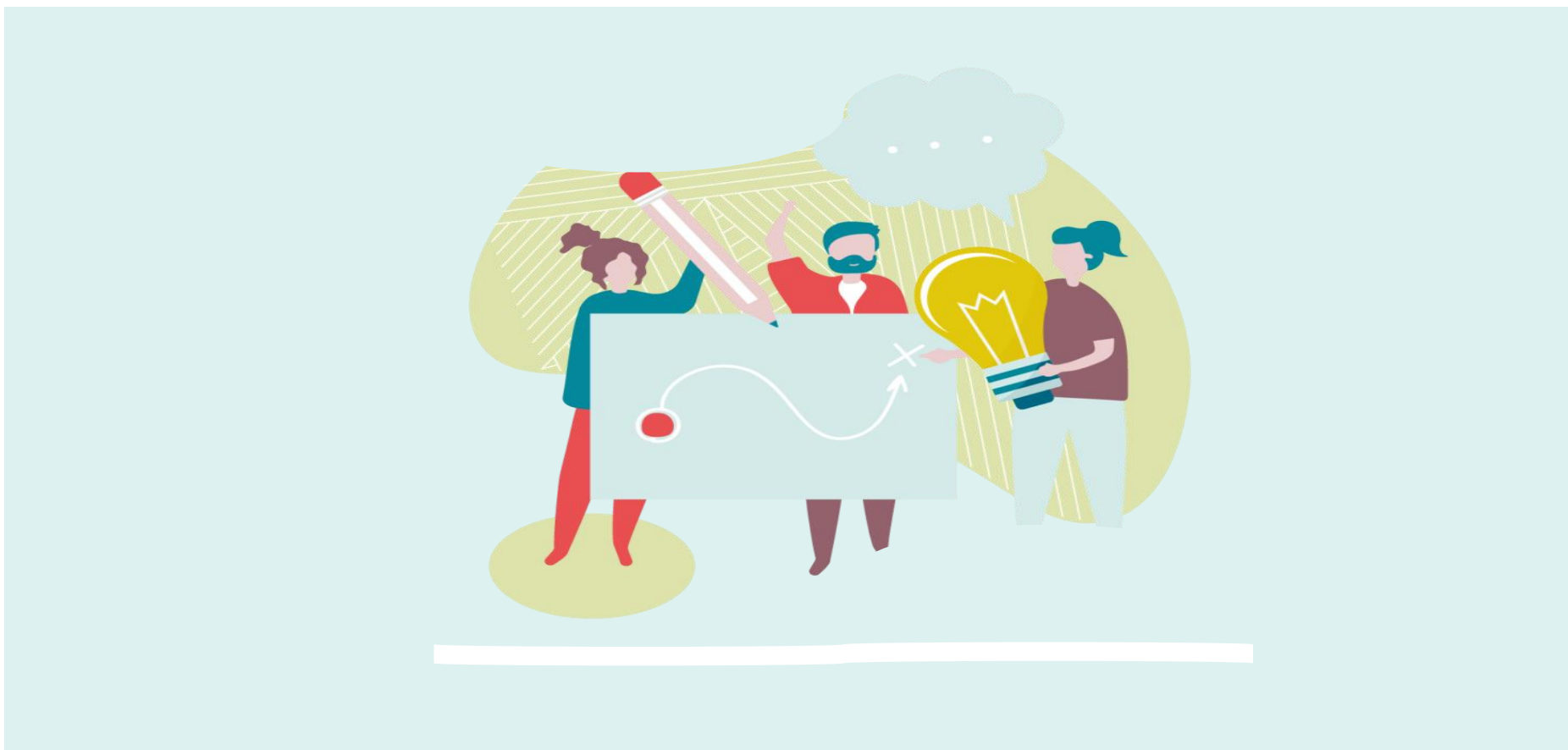


Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<p>Objectif général 2</p> <p>Accompagner chaque enfant et sa famille dans un parcours d'épanouissement personnel et collectif</p>	<p>Consolider les partenariats avec les associations du territoire pour proposer des activités plus diversifiées aux enfants et aux jeunes (loisirs, culture, sport)</p>	<p>-Avoir un document type pour les réunions de façon à optimiser le temps dédié à la réunion périscolaire</p> <p>-Faire les temps de préparation sur place de façon à ce que les actions puissent être collectives et concertées entre les animateurs</p> <p>Extrascolaire :</p> <p>-Faire les temps de préparation sur place de façon à ce que les actions puissent être collectives et concertées entre les animateurs</p> <p>-Systématiquement faire un bilan des vacances pour pouvoir voir ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné et s'adapter en conséquence pour les vacances suivantes</p> <p>Pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poursuivre le partenariat avec la médiathèque (intervention au multi-accueil), (accueil des enfants du périscolaire sur des temps dédiés), (prêt de livres) - consolider un partenariat avec la ludothèque de Vannes pour du prêt de jeux <p>Multi-accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la faisabilité de faire appel à l'association l'art des mains pour des actions parents/bébé au multi-accueil <p>Périscolaire/extrascolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier les propositions d'interventions des associations suivantes et les planifier dans l'organisation des années scolaires notamment sur le temps de la pause méridienne et du mercredi (Chorale Harmonie, Scrabble et Co, Art des Mains, Handball, Aïkido, Boxe, Danse et Culture Bretonne) <p>- Poursuivre la dynamique CTG de mise en réseaux entre partenaires (réseaux directions services enfance jeunesse, directions multi-accueils, réseau Ressort)</p>
<p>Objectif général 3</p> <p>Développer l'autonomie, l'engagement et la citoyenneté des enfants</p>	<p>Rendre autonome l'enfant et le jeune en assurant une transition harmonieuse entre les différentes étapes de sa vie</p>	<p>Périscolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'étude le soir <p>Jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> -En lien avec l'insertion professionnelle, maintenir l'action argent de poche -Développer les actions envers le public 15/17 qui fréquente peu nos structures actuellement (job dating, formation baby-sitter, temps de découverte de métiers,





Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
		<p>services</p> <ul style="list-style-type: none">- En fonction de la programmation du nouvel espace culturel Le Poulpe, faire participer les enfants et/ou jeunes aux activités, expositions, animations...- Développer des actions (correspondances écrites ou Visio) en lien avec d'autres pays (pays jumelés avec Plescop) et en lien avec Erasmus +





9. SUIVI ET EVALUATION

La direction du Pôle Solidarités Famille devra apporter de la cohérence entre toutes les instances pour créer des liens entre chaque service et suivre l'évolution du plan d'actions du PEDT.

Le Pôle Solidarités Famille travaillera en transversalité avec divers services communaux (restauration scolaire, service association, pôle culture, CCAS, etc.).

Afin de parfaire le suivi du PEDT, il est proposé de continuer à travailler avec des instances dédiées autour de conseils consultatifs, participatifs, groupes de travail et comités de pilotage. Ci-dessous les propositions.

- Réunion préparation rentrée périscolaire

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** La Directrice du pôle solidarités familles (en fonction des sujets), la responsable du service enfance jeunesse qui est l'adjointe du directeur du pôle solidarités famille, la responsable et la responsable adjointe du service périscolaire et toute l'équipe d'animateurs.
- **Quelle Fréquence ?** une fois par an le dernier vendredi des vacances d'été (avant la rentrée scolaire)
- **Quoi ?** Une journée de fermeture aux enfants dédiée à la préparation de la rentrée : organisation, répartition des agents sur les cours, ...
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps est de préparer du mieux que possible la rentrée scolaire de façon à ce qu'il y ait le moins d'imprévus. Cette journée peut également permettre de faire venir un intervenant sur un sujet dédié sur une demi-journée (comme cela sera le cas pour la rentrée scolaire 2025-2026 avec l'intervention d'un prestataire sur la thématique de la communication et de la cohésion au sein d'une équipe)

Réunion animation périscolaire

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** Le responsable et la responsable adjointe du service périscolaire et toute l'équipe d'animateurs (parfois le responsable enfance jeunesse qui est l'adjoint du directeur du pôle solidarités famille).
- **Quelle Fréquence ?** réunion hebdomadaire de 45 minutes
- **Quoi ?** réunion bilan de la semaine sur le périscolaire matins, midis, soirs
- **Combien par an ?** 36 réunions (36 semaines d'école)
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps est de faire le bilan de la semaine et de faire le point sur ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, ce qui est à améliorer. Ensuite, les agents ont des temps de préparation individuels.

périscolaire, les réunions hebdomadaires permettront de faire des adaptations plus régulières de façon à proposer des réponses aux attentes recueillies auprès des enfants. Ces réunions contribueront par ailleurs à renforcer la cohésion d'équipe.

- Réunion mensuelle mercredi

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** La responsable et la responsable adjointe du service périscolaire et toute l'équipe d'animateurs (parfois le responsable enfance jeunesse qui est l'adjoint du directeur du pôle solidarités famille).
- **Quelle Fréquence ?** réunion mensuelle de 2 heures
- **Quoi ?** réunion bilan et préparation du périscolaire du mercredi
- **Combien par an ?** 9 réunions environ
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps est de faire le bilan des mercredis passés et de faire le point sur les mercredis à venir (notamment pour travailler sur les projets à réaliser, les animations : gros jeux, interventions de prestataires, etc.). Ensuite, les agents ont des temps de préparation individuels.

- Commission Restauration scolaire et périscolaire

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** La directrice du pôle solidarité famille, le Maire-adjoint en charge de la jeunesse, le responsable du restaurant scolaire, un agent du restaurant scolaire, la responsable de l'accueil périscolaire, la responsable du service enfance jeunesse qui est l'adjointe du directeur du pôle solidarités famille, un agent du service périscolaire, le directeur de l'école catholique, la directrice de l'école élémentaire publique, la directrice de l'école maternelle publique, un représentant de parent de chaque école (éventuellement l'intervention de la diététicienne ou d'un élu membre de la commission enfance jeunesse).
- **Combien par an ?** 1 à 2 réunions dans l'année
- **Quoi ?** réunion bilan du restaurant scolaire et du périscolaire et présentation des projets en cours
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps est de faire une présentation précise aux représentants de parents et chefs d'établissements. Ce lien étroit est nécessaire pour faire adapter les services aux besoins et attentes.

- Participation aux conseils des écoles publiques

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** Le maire-adjoint en charge de l'enfance jeunesse et la responsable du service





enfance jeunesse (adjoite du directeur du pôle solidarités famille)

- **Quoi ?** réunion organisée par les écoles
- **Combien par an ?** 3 réunions par école par an
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de participer à ces temps scolaires est de faire le lien entre les projets des établissements scolaires et les projets des services périscolaires portés par la Ville



Réunion de coordination / directeurs

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** La directrice du pôle solidarités familles, la responsable du service enfance jeunesse (qui est l'adjoite du directeur du pôle solidarités familles), les responsables de structure périscolaires et extrascolaires et en fonction du sujet le maire-adjoint en charge de l'enfance jeunesse. Le responsable du restaurant scolaire et la responsable du multi-accueil peuvent également être associés à ces réunions si besoin.
- **Quelle Fréquence ?** réunion tous les 2 mois environ
- **Quoi ?** réunion bilan et préparation
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps est de faire le lien entre les structures enfance / jeunesse, de créer des passerelles, de mutualiser des actions, de préparer les séjours...

- Comité de Pilotage du PEDT

- **Qui et quel rôle pour chacun ?** Les membres définis dans le cadre du renouvellement de ce présent PEDT
- **Quelle Fréquence ?** 1 à 2 réunions dans l'année
- **Pour quel objectif ?** L'objectif de ces temps sera de choisir les priorités d'actions définies dans le cadre du PEDT et de faire le point sur les actions réalisées, restant à réaliser, les actions abandonnées ou les actions nouvelles. Cette instance aura donc pour rôle de superviser l'évaluation du PEDT.

Un travail spécifique sera réalisé en amont par la direction du pôle solidarités familles en lien avec les services.

En complément de ce travail, des enquêtes, sondages ou rencontres auprès des différentes parties prenantes (services animations, enseignants, familles, enfants) pourront également être réalisés.

Dans un premier temps, un tableau sur les indicateurs d'évaluation de chaque axe du PEDT sera mis en place. Ensuite, des temps d'évaluation réguliers seront réalisés par la direction du pôle.

Enfin, une évaluation finale, à l'issue du PEDT, sera réalisée pour mesurer la conformité des actions effectuées et préparer le renouvellement du PEDT suivant. Pour rappel, le prochain PEDT aura pour objectif de se calquer avec les dates de la Convention Territoriale avec GMVA et la CAF.



A Plescop, le

Le Maire de PLESCOP
Monsieur Loïc LE TRIONNAIRE

Le Directeur du Service Départemental à la Jeunesse, à
l'Engagement et aux Sports du Morbihan
Monsieur

Le Directeur académique des services de l'Education
Nationale du Morbihan
Monsieur Stéphane CARON

La Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales du
Morbihan
Madame Anne BASTIEN



CONTACT

Direction Pôle Solidarités Familles

Tél. 02 97 44 44 00

courriel : ttual@plescop.bzh ; agrandjean@plescop.bzh





a. Questionnaires

Familles

Projet Educatif De Territoire :
Familles – donnez votre avis !



Le Projet Educatif de Territoire : qu'est-ce que c'est ?

Vos enfants bénéficient à l'école, dans les accueils de loisirs et périscolaires, d'actions mises en oeuvre dans le cadre de la politique éducative de Plescop.

Le Pôle Solidarités Famille de la commune vous invite à remplir le questionnaire suivant (environ 5 min) pour aider à évaluer et améliorer les actions des services enfance et jeunesse.

N'hésitez pas à solliciter vos enfants!

1 formulaire par enfant.

Merci d'avance



Scolarité et habitation : 1 / 5

1 - Dans quel établissement scolaire sont inscrits vos enfants ? *

- Sélectionner -



2 - Dans quelle commune habitez-vous ? *

- Sélectionner -



3 - Quels sont les services fréquentés le plus souvent par vos enfants ? *

- Accueil périscolaire matin
- Accueil périscolaire soir
- Pause méridienne - restaurant scolaire
- Accueil périscolaire mercredi
- Accueil périscolaire Espace Jeunes
- Accueil de loisirs Les Plescop'ains
- Accueil de loisirs Sports et Loisirs
- Accueil de loisirs Espace Jeunes
- Séjour Plescop'ains
- Séjour Sports et Loisirs
- Séjour Espace Jeunes

Plusieurs réponses possibles

4 - Est-ce que les tarifs proposés sont un frein pour vous dans l'inscription de vos enfants aux différents services ? *

- Oui, cela représente une dépense importante
- Peu importe les tarifs, je n'ai pas le choix
- Non, les tarifs proposés sont raisonnables
- Autre

Si Autre, précisez :



Accueil périscolaire (garderie, pause méridienne, mercredien période scolaire) : 3 / 5

5 - Que pensez-vous du respect du rythme de l'enfant ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Sans opinion

Temps de sieste après le repas, accueil et départ de l'enfant...

6 - Que pensez-vous des horaires d'accueil?

	Très satisfaisant	Correct	Déçu	Sans opinion
Accueil du matin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du midi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du soir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil des vacances	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

7 - Propostions, remarques sur les horaires d'accueil

8 - Qualité des activités proposées le mercredi

	Très satisfaisant	Correct	Déçu	Sans opinion
Animations intergénérationnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations culturelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations autour du jardinage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations sportives	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations artistiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>





9 - Propositions d'activités à tester et/ou à développer, idées, remarques...

10 - Savez-vous où avoir accès au menu du restaurant scolaire ? *

- Oui
- Non
- Je ne sais pas où les trouver

11 - Que pensez-vous de l'équilibre alimentaire et de la qualité des repas proposés ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Sans opinion

12 - Est-ce que les régimes alimentaires sont bien respectés ? *


- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas concerné(e)

13 - Que pensez-vous de l'encadrement et de l'animation des repas ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Sans opinion

14 - Commentaires, remarques, axe d'amélioration, etc.





15 - Pensez-vous que votre enfant peut s'investir dans le fonctionnement de nos services périscolaires? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion


16 - Commentaires, remarques...

17 - Êtes-vous bien informé(e) sur les animations proposées ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion

18 - Où trouvez-vous les informations ? *

- Site Internet de la commune
- Application
- Newsletter
- Réseaux sociaux
- Mails
- Portail famille
- Bouche à oreilles
- Affichage
- Autre



19 - Que pensez-vous des horaires d'accueil? *

	Très satisfaisant	Correct	Déçu	Sans opinion
Accueil du matin *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du midi *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du soir *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil du mercredi *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accueil des vacances *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires, remarques...


20 - Qualité des activités proposées *

	Très satisfaisant	Correct	Déçu	Sans opinion
Animations intergénérationnelles *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations culturelles *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations autour du jardinage *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations sportives *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animations artistiques *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

21 - Comment trouvez-vous la fréquence des sorties aux Plescop'ains ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Proposées de manière régulière
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Pas assez souvent
- Sans opinion
- Je ne suis pas concerné(e)

Commentaires



22 - Comment trouvez-vous la fréquence des sorties à Sports et Loisirs ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Proposées de manière régulière
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Pas assez souvent
- Sans opinion
- Je ne suis pas concerné(e)

Commentaires

23 - Comment trouvez-vous la fréquence des sorties à l'Espace Jeunes ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Proposées de manière régulière
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Pas assez souvent
- Sans opinion
- Je ne suis pas concerné(e)

Commentaires



24 - Quelles idées d'intervention sur place ou sorties pourraient être intéressantes?

25 - Les activités proposées ont-elles permis à votre enfant de faire la connaissance d'autres enfants ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion

26 - Les activités proposées vous semblent-elles accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas concerné(e)

27 - Les activités proposées vous semblent-elles variées et enrichissantes pour votre enfant ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion

28 - Votre enfant vous parle-t-il des activités à la maison ? Prend-il du plaisir à y participer ? *

- Oui, il en parle et il prend du plaisir à y participer
- Oui, il en parle
- Non, il n'en parle pas

29 - Commentaires, remarques...



30 - Êtes-vous bien informé(e) sur les séjours proposés ? *


- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas concerné(e)

31 - Où trouvez-vous les informations ? *

- Site Internet de la commune
- Application
- Newsletter
- Réseaux sociaux
- Mails
- Portail famille
- Affichage

32 -Que pensez-vous de la qualité des séjours ? *

- Très satisfait(e)
- Satisfait(e)
- Déçu(e)
- Très déçu(e)
- Sans opinion



33- Les séjours ont-ils permis à votre enfant de faire la connaissance d'autres enfants ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas concerné(e)

34 - Les activités proposées en séjour vous semblent-elles variées et enrichissantes pour votre enfant ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Je ne suis pas concerné(e)

35 - Votre enfant vous parle-t-il du séjour à la maison ? Prend-il du plaisir à y participer ? *

- Oui, il en parle et il prend du plaisir à y participer
- Oui, il en parle
- Non, il n'en parle pas

36 - Suggestions, remarques...

Projet Educatif de Territoire : Evaluation Enseignants



Le Pôle Solidarités Familles de la Ville de Plescop, à travers la mise en place de son Projet Educatif De Territoire (PEDT), s'efforce à donner à chaque famille et à chaque enfant tous les moyens nécessaires à une réussite éducative et scolaire.

Vos élèves bénéficient d'actions mises en oeuvre dans le cadre de la politique éducative de Plescop.

Dans ce cadre, le Pôle Solidarités Famille vous invite à remplir le questionnaire suivant (environ 5 min) pour aider à évaluer et améliorer les actions existantes et surtout à proposer de nouvelles pistes d'activités qui contribueront à l'épanouissement des enfants.

Merci d'avance.


1 - Dans quel établissement êtes-vous enseignant ? *

- Sélectionner -

2- Quelle est votre fonction ? *

- Directeur(rice) école
- Principal(e) collègue
- Professeur(e) des écoles - TPS à GS
- Professeur(e) des écoles - CP
- Professeur(e) des écoles - CE1 à CE2
- Professeur(e) des écoles - CM1 à CM2
- Professeur(e) au collège
- AESH
- Conseiller Principal d'Education
- Autre

Plusieurs réponses possibles



3- Vous sentez-vous assez informé(e) du contenu des activités proposées dans le cadre périscolaire (garderie matin, midi, soir, mercredi) ou extrascolaire ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion

4- Les activités proposées au sein des services enfance jeunesse de la commune permettent-elles, selon vous, d'enrichir les contenus apportés en classe à vos élèves ? *

- Oui
- Partiellement
- Non
- Sans opinion

5 - Connaissez-vous le projet pédagogique porté par le service animation ? *

- Oui
- Non

6 - Comment définiriez-vous la coordination des acteurs intervenants tout au long de la journée pour s'assurer de la cohérence au bénéfice de l'enfant ? (ATSEM, animateurs, enseignants...) ? *

- Très satisfaisante
- Plutôt satisfaisante
- Moyennement satisfaisante
- Pas satisfaisante du tout

7 - Les activités proposées vous semblent-elles sources de découverte et de curiosité pour vos élèves ? *

- Oui globalement
- Non

Précisez



8 - Vous semblerait-il nécessaire de formaliser plus d'échanges entre l'équipe enseignante et les équipes d'animation ? *

- Oui
 Non

8 - Si oui, précisez le sujet, la fréquence et autres remarques nécessaires à la mise en place de ces temps

9 - Selon vous, que faudrait-il mettre en place pour améliorer la cohérence et la continuité éducative entre le temps scolaire et périscolaire au bénéfice de l'enfant ? *

- Création d'outils communs (règles de vie, documents d'informations...)
 Complémentarité des activités et des projets menés en temps scolaire et périscolaire (thématiques communes...)
 Formalisation de temps d'échanges
 Autre

Si autre, précisez:

10 - Selon vous, quelles activités vous semblent les plus adaptées aux enfants pendant la pause méridienne afin de leur permettre de reprendre les apprentissages dans des conditions optimales ? *

- temps libre surveillé
 activités de découverte culturelle encadrées
 activités de découverte sportive encadrées
 activités de découverte artistique encadrées
 temps calme dans des espaces réservés
 soutien scolaire ou accompagnement éducatif
 autre

Si autre, précisez :



Si non, pourquoi ?

11 - Les activités proposées par la commune vous semblent-elles accessibles à tous les enfants, y compris à ceux en situation de handicap ? *

- Oui
- Non
- Ne sait pas

12 - Avez vous des observations/remarques ou des suggestions d'amélioration à proposer ?

13 - Avez-vous connaissance des structures extérieures qui travaillent en lien avec le collège pour développer les activités des jeunes (associations, services communaux, etc.) ? *


- Oui, je suis au courant
- Partiellement
- Non, je ne connais pas

Si oui, lesquelles ?

14 - Souhaiteriez-vous développer un partenaire avec une autre structure extérieure au collège ? *

- Oui
- Non
- Sans opinion

Si oui, lesquelles ?



15 - Connaissez-vous les structures communales qui accueillent les jeunes sur le temps périscolaire et extrascolaire ?? *

- Oui
- Non
- Sans opinion

Si oui, lesquelles ?

16 - Les activités proposées vous semblent-elles sources de découverte et de curiosité pour vos élèves ? *

- Oui globalement
- Non

Précisez

17 - Connaissez-vous le projet pédagogique porté par le service animation jeunesse de la commune ? *

- Oui
- Non

18 - Les activités proposées par la commune vous semblent-elles accessibles à tous les enfants, y compris à ceux en situation de handicap ? *

- Oui
- Non
- Ne sait pas

19 - Avez vous des observations/remarques ou des suggestions d'amélioration à proposer ?

PEDT : évaluation agents municipaux



Le Projet Educatif de Territoire : qu'est-ce que c'est ?

Les enfants bénéficient à l'école, dans les accueils de loisirs et périscolaires, d'actions mises en oeuvre dans le cadre de la politique éducative de Plescop.

Le Pôle Solidarités Famille de la commune vous invite à remplir le questionnaire suivant (environ 5 min) pour aider à évaluer et améliorer les actions mises en place.

Merci d'avance

1 - Au sein de quel service intervenez vous ? *

- Périscolaire du matin
- Périscolaire du midi
- Restauration scolaire
- Périscolaire du soir
- Périscolaire du mercredi
- Animation pendant les vacances scolaires
- Service scolaire
- Autre

Si Autre, précisez :



2 - Comment définiriez-vous la coordination des acteurs intervenants tout au long de la journée pour s'assurer de la cohérence au bénéfice de l'enfant (ATSEM, animateurs, enseignants...) ? *

- Très satisfaite
- Plutôt satisfaisante
- Plutôt pas satisfaisante
- Pas du tout satisfaisante

3 - Des temps d'échanges formalisés sont-ils organisés entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation ? *

- Oui
- non
- Je ne sais pas

4 - Vous semblerait-il nécessaire de formaliser plus d'échanges entre l'équipe enseignante et les équipes d'animation ? *

- Oui
- Non

Si oui, précisez le sujet, la fréquence et autres remarques nécessaires à la mise en place de ces temps


5 - Connaissez-vous le projet des établissements scolaires ? *

- Oui
- Non

6 - Connaissez-vous le projet pédagogique du service animation ? *

- Oui
- Non





7 - Selon vous, que faudrait-il mettre en place pour améliorer la cohérence et la continuité éducative entre temps scolaire et périscolaire au bénéfice de l'enfant ? *

- Création d'outils communs (règles de vie, documents d'information...)
- Complémentarité des activités et des projets menés en temps scolaire et périscolaire
- Formalisation de temps d'échanges
- Autre

Si Autre, précisez :

8 - Les activités proposées vous semblent-elles sources de découverte et de curiosité pour les enfants? *

- Oui globalement
- Oui en fonction des thèmes
- non

9 - Que pensez-vous du respect du rythme de l'enfant ?

- Très bien respecté
- Moyennement respecté
- Pas respecté du tout
- Sans opinion

Temps de sieste, accueil et départ de l'enfant ...



10 - Considérez vous que l'enfant/le jeune est assez associé aux animations proposées au sein des services ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

11 - Les activités proposées vous semblent-elles accessibles à tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

Suggestions, remarques pour faire évoluer le service dans le but précis d'étoffer le service proposé aux enfants et développer son épanouissement



b. Plan Mercredi








Le label « Plan Mercredi » atteste et garanti un haut niveau de qualité des temps périscolaires ; en particulier, le périscolaire du mercredi.

Dans le cadre du PEDT signé avec la CAF, la SDJES et l'Education Nationale, la Ville a des aides financières renforcées de la part de la CAF.

Les objectifs fixés dans le cadre du PEDT – Plan Mercredi actuel sont les suivants :

- Mettre en œuvre la politique éducative de la collectivité
- Fédérer et coordonner les différents acteurs éducatifs
- Apporter une continuité et une cohérence éducative à partir d'objectifs pédagogiques

Les activités proposées dans le cadre du Plan Mercredi sont articulées avec celles organisées dans le cadre scolaire, extra-scolaire, avec celles proposées aux enfants accueillis en établissement d'accueil du jeune enfant pour les plus petits et avec celles proposées aux enfants et jeunes scolarisés dans le second degré.

Le mercredi périscolaire (en période scolaire)					
Accueil du Mercredi	Matin	Matin et repas	Repas et après-midi	Après-midi	Journée
Horaires	7h30/12h00	7h30/13h30	11h30/19h00	13h30/19h00	7h30/19h00
 Déroulé	Deux accueils sont proposés le mercredi en fonction de l'âge des enfants sur deux sites distincts : <ul style="list-style-type: none"> - 2/6 ans (TPS/GS) à la Maison de l'Enfant - 6/12 ans (CP/CM2) à l'Espace Mouze. 				
 Accessibilité	Inscription via le portail famille. Tarification sociale appliquée, basée sur un taux d'équité en fonction du quotient familial de chaque famille et différent entre les plescopais et les hors commune. Priorité aux familles plescopaises.				
 Plusieurs formules	Plusieurs formules d'accueil sont proposées, à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Cela offre une prestation à la carte et représente un réel atout pour les familles et les enfants.				
 Fréquentation	La fréquentation est plus forte. Environ 70 enfants de 6/9 ans et environ 60 enfants de 3/5 ans des 4 écoles sont accueillis.				
	On remarque un nombre conséquent d'enfants inscrits à la journée tout en continuant de suivre leur activité extrascolaire. Chaque association se charge de venir chercher les enfants et de les ramener. Cela provoque malgré tout une demande d'organisation très importante de la part de l'équipe d'animateurs et de directrices. Le public accueilli peut être qualifié de « fidèle » avec une récurrence de fréquentation pour certaines familles. A la rentrée scolaire 2025-2026, des horaires de retours seront mis en place pour les enfants participants à des activités extérieures, ceci afin de ne pas désorganiser les activités réalisées au sein de la structure ou à l'extérieur.				
 Offre éducative	Le projet pédagogique est en cours de renouvellement. L'offre d'animation est déclinée autour d'un thème spécifique. Des sorties extérieures ponctuelles sont également organisées. Le temps du mercredi s'intègre dans une complémentarité avec les temps de la famille et de l'école dans le souci d'une continuité éducative.				





Projets en cours et à venir

Des projets spécifiques au temps périscolaires du mercredi sont en cours et devraient voir le jour au cours de ce PEDT. Certains nouveaux projets devraient débiter dès la rentrée scolaire de septembre 2025.

- Continuité du jardin pédagogique
- Continuité des activités artistiques
- Décorations à venir du Restaurant Scolaire
- Partenariat à venir avec les associations locales, etc. :
 - Chorale Harmonie
 - Scrabble & Co
 - Arts des mains
 - Savate française
 - Danse et culture bretonne

Certains projets pourraient aboutir à des réalisations finales comme un spectacle de fin d'année avec l'association Chorale Harmonie, etc.

